

Département du Bas-Rhin.

VILLE DE HAGUENAU.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE AA.

(Titres constitutifs et politiques de la commune.)

AA. 1. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; latin et allemand.

**1164.** — Diplôme de Frédéric Barberousse, fixant les statuts de la ville et des habitants de Haguenau, et confirmant ceux établis par le duc d'Alsace Frédéric le Borgne : — toute personne qui viendra habiter la ville sera libre et franche de tout droit seigneurial ; — en cas de décès, les biens du défunt reviennent à ses héritiers ; — les bourgeois sont exempts, par tout l'empire, de droits de péage et de conduite ; — le droit à payer par les nouveaux bourgeois, consiste en un denier et une livre de cire ; — usage de la forêt, au profit des habitants de la ville, pour tout bois de feu ou de construction, à l'exception des chênes et des hêtres qui ne pourront servir que comme bois de bâtiment ; — droit de paturage illimité, excepté pour les moutons ; — immunité, à trois lieues à la ronde, pour tous ceux qui viennent aux marchés de la ville ; — défense à tout noble et seigneur, même aux empereurs à venir, de porter aucun dommage aux récoltes des bourgeois ; — homicide puni de mort, les meubles du coupable appartiennent au juge, les immeubles aux héritiers ; — l'auteur de blessures volontaires perdra la main et sera condamné au bannissement et à la perte de ses biens ; — l'auteur de coups, mais non à main armée, sera puni d'une amende de 30 sous et du bannissement ; — le débiteur traduit en justice devra s'arranger avec son créancier dans le délai de 8 jours, sinon il sera puni d'une amende de 12 deniers envers le juge et de 8 deniers envers son créancier ; — celui qui profère des injures envers un bourgeois sera puni d'une

HAGUENAU. — SÉRIE AA.

amende proportionnelle la première et la deuxième fois, et du bannissement à la troisième ; — les poids et mesures employés devront être les mêmes qu'à Strasbourg ; — les boulangers devront faire et vendre le pain selon l'usage de Hochfelden et de Schwindratzheim ; en cas de première et de deuxième contravention, le coupable sera puni proportionnellement ; à la troisième récidive, le Schultheis saisira le pain et expulsera le délinquant de la corporation des boulangers ; — en cas de présence de l'empereur en ville, ceux qui vendent des fourrages pourront hausser leurs prix de 2 deniers ; — tout détenteur d'un gage doit le conserver pendant six semaines, s'il provient de l'empereur, et pendant quinze jours s'il provient d'un bourgeois ; au bout de ce temps il pourra en disposer s'il n'est pas dégagé ; — tout boucher qui débitera de la viande malsaine ou corrompue sera puni du bannissement ; — en cas de séjour de l'empereur en ville, son maréchal devra marquer les logements sans détriment pour les bourgeois. — Copies.

AA. 2. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; latin et allemand.

**1255-1482.** — Diplôme de Guillaume de Hollande fixant à 50 livres, monnaie de Strasbourg, la redevance annuelle (*Reichssteuer*) à payer à l'empire ; — exemptant les bourgeois de toute charge sur les biens dont ils sont possesseurs ; — confirmant l'ancienne coutume par laquelle les bourgeois de Haguenau ne peuvent être traduits devant aucun tribunal étranger pour telle cause que ce soit ; —

accordant à la ville la disposition de ses revenus, notamment de l'Umgelt; — autorisant à ne recevoir aucun Schultheis à moins qu'il n'ait prêté le serment prescrit; — déclarant les bourgeois de Haguenau aptes à recevoir toute espèce de fief, à l'égal des nobles. — Deux vidimus de 1417 par Sifrid Stahel, notaire impérial à Haguenau; — un vidimus de 1420 par Diethelm de Wolhusen, juge provincial en Thurgovie, qui vidime en même temps la confirmation générale accordée par Sigismond en 1413; — traduction authentique en allemand de 1422 par Jean Jacobi, clerc de Haguenau et notaire public; — vidimus de 1434 par J. comte de Lupfen, juge aulique; — vidimus partiel de 1482 par le Conseil provincial de Rothweil, qui vidime également un diplôme de Frédéric IV de 1482. — Copies et traduction du 15<sup>e</sup> siècle et de 1754.

AA. 3. (Liasse). — 1 pièce, parchemin; 5 pièces, papier; latin.

**1257-1414.** — Diplôme de Richard, roi des Romains, qui confirme les droits de la ville en ce qui concerne la forêt, le marais appelé « Rieth », la contribution de 150 livres à l'empire; — promet de ne jamais engager la ville ni ses habitants; — soumet aux charges bourgeoises tous les possesseurs de biens situés dans le territoire de la ville; — promet de ne pas faire contracter à Haguenau, de mariages par autorité impériale; — statue que nul seigneur ne pourra exercer le droit mortuaire dit « Butteil » à l'égard des enfants ou du conjoint survivant de l'un de ses sujets, qui se serait marié à Haguenau à un sujet de l'empire; — vidimus de 1414 par le notaire juré de l'officialité de Strasbourg. — Copies collationnées de 1755.

AA. 4. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; latin.

**1262-1447.** — Diplôme de Richard, roi des Romains, par lequel il confirme les privilèges accordés à la ville par ses prédécesseurs; entre autres: — l'exemption de services pour les habitants à raison des biens qu'ils possèdent hors de leur ville; — de ne payer que 150 livres de contribution; — les obligations du Schultheis qui doit faire exécuter les sentences rendues par les échevins et maintenir les anciens droits et bonnes coutumes de la ville; — la capacité pour les bourgeois d'une probité reconnue, de pouvoir, à l'égal des officiers de l'empereur et des chevaliers, siéger, comme juges, au tribunal et prononcer des sentences; — enfin, l'exemption pour les juifs, serfs de la Chambre impériale, de tout service, si ce n'est à la dite chambre. — Vidimus de 1417, par Sifrid Stahel, notaire à Haguenau; — vidimus de 1447, par l'official de Strasbourg. — Copies collationnées de 1754.

AA. 5. (Liasse.) — 2 pièces, papier; latin.

**1275.** — Diplôme de Rodolphe, roi des Romains, relatant et confirmant une sentence rendue par le tribunal impérial de Haguenau sous la présidence de l'empereur, qui porte que les habitants de la ville doivent jouir, tant pour les biens que pour les personnes, de tous les privilèges et franchises qu'ils possédaient du temps de l'empereur Frédéric, jusqu'à l'avènement de l'empereur Rodolphe. — Copies collationnées de 1759.

AA. 6. (Liasse). — 2 pièces, papier; latin.

**1276.** — Diplôme de Rodolphe, roi des Romains, qui exempte, pour trois ans, les habitants de Haguenau, de toute contribution à l'empire. — Copies collationnées de 1759.

AA. 7. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; latin.

**1299.** — Diplôme original d'Albert I<sup>er</sup>, roi des Romains, portant confirmation et contenant la transcription in extenso d'un diplôme de Rodolphe de Habsburg, donné à Haguenau le 12 des kalendes de juin 1274, qui confirmait et transcrivait également in extenso les privilèges accordés à la ville par Frédéric Barberousse le 17 des kalendes de juillet 1164.

AA. 8. (Liasse.) — 2 pièces, papier; latin.

**1299.** — Diplôme d'Albert, roi des Romains, portant que toute personne jouissant à Haguenau, depuis 10 ans, des droits civils, ou y ayant depuis un an et un jour sa résidence, est considérée comme ancien habitant, et, comme telle, ne peut être recherchée que par l'empereur, ou par les habitants de la ville. — Copies de 1755 et 1759.

AA. 9. (Liasse.) — 1 pièce, papier; français.

**1309,** 8 avril. — Confirmation générale accordée par Henri, roi des Romains, aux bourgeois de Haguenau de tous les droits et privilèges qu'ils tiennent de ses prédécesseurs. — Traduction, sans authenticité.

AA. 10. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier; latin.

**1310.** — Diplôme de Henri, roi des Romains, accordant à Haguenau le droit de tenir deux foires annuelles de 19 jours chacune; copie et traduction française du 18<sup>e</sup> siècle. — Lettre circulaire des Maîtres et Échevins de Haguenau au magistrat de N., annonçant l'ouverture des foires en vertu du privilège, et priant de donner publicité au dit privilège.

AA. 11. (Liasse.) — 3 pièces, papier ; latin.

**1315.** — Diplôme de Frédéric III, qui octroie à la ville la faculté de disposer à son gré, à perpétuité, du produit de l'Umgelt, et promet de ne donner en fief à personne, ni la contribution payée à l'empire, ni l'impôt payé par les juifs. — Copies collationnées du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 12. (Liasse.) — 3 pièces, papier ; latin.

**1315.** — Diplôme de Louis de Bavière, confirmant aux bourgeois de Haguenau la jouissance de l'Umgelt et tous les droits et privilèges accordés par les empereurs et rois ses prédécesseurs. — Copies collationnées du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 13. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier ; allemand et français.

**1322-1386.** — Diplôme de Louis V qui décharge pour trois ans les bourgeois de Haguenau de toute contribution ; — déclare qu'ils ne pourront être traduits en justice que devant le Schultheis de Haguenau ; — promet de ne donner ni Schultheis, ni autre agent impérial qui soit de Strasbourg ; — incorpore les villes de Seltz et Wegelburg à la Landvogtey. — Vidimus de 1386 par l'official de Strasbourg. — Copies collationnées du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 14. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 5 pièces, papier ; latin.

**1330.** — Diplôme, sous forme de lettres, de Louis V, confirmant tous les droits et privilèges accordés par ses prédécesseurs à Haguenau. Original et copies collationnées du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 15. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1332.** — Vidimus partiel, par l'official de Strasbourg, en 1447, du diplôme de Louis de Bavière, en ce qui concerne les droits du Gericht de Haguenau et la nomination de 24 conseillers choisis parmi les gens de métier. (Le diplôme est transcrit dans Schœpflin ; *Als. dip.* t. II p. 144.)

AA. 16. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier ; allemand.

**1337-1500.** — Diplôme de Louis V déclarant que les privilèges par lui octroyés aux villes et bourgs des seigneurs de Lichtenberg et d'Ochsenstein, ainsi qu'à d'autres lieux situés aux environs de Haguenau ne devront porter à cette dernière ville aucun préjudice dans l'exercice et la jouissance de ses privilèges. Original et vidimus

de 1447 et de 1500 par l'official de Strasbourg. Copies collationnées du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 17. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; allemand.

**1337.** — Diplôme de Louis V ordonnant qu'en cas de danger ou de nécessité, le Schultheis pourra obliger tous les Burgmänner à aider la ville par tous les moyens, et à supporter les mêmes charges que les autres bourgeois. — Copies collationnées du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 18. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier ; allemand et français.

**1340.** — Diplôme de Louis V confirmant tous les droits, privilèges et franchises de la ville. — Copies du 14<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècle ; traductions.

AA. 19. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier ; allemand et français.

**1347-1447.** — Diplôme de Louis de Bavière par lequel ce prince règle la procédure criminelle pardevant le tribunal impérial de Haguenau (*Reichs-lauben Gericht*). — Vidimus de 1447, par l'official de Strasbourg. — Copies et traductions du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 20. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1347.** — Lettres de Jean de Lichtenberg, doyen du grand chapitre de Strasbourg, par lesquelles, en vertu d'un pouvoir que lui donne Charles IV, roi des Romains, il promet que ce prince confirmera aux bourgeois de Haguenau tous leurs privilèges ; — qu'il n'augmentera pas la contribution ; — qu'il ne démembrera pas la forêt ; — qu'il confirmera la charte des 24.

AA. 21. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier ; allemand et français.

**1347-1352.** — Diplôme de Charles IV, roi des Romains, qui autorise l'établissement de l'Umgelt, pour les besoins de la ville ; — confirme les droits et anciens privilèges de la ville, notamment ceux sur la forêt sainte. — Vidimus de 1352, par l'official de Strasbourg. — Copies et traductions du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 22. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; allemand.

**1349.** — Diplôme par lequel l'empereur Charles IV donne aux bourgeois de Haguenau la propriété d'un terrain appelé « Mittelstück » attenant au Burgwald. — Copies du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 23. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; allemand.

**1349.** — Confirmation par Charles IV, roi des Romains, de la constitution des 24 conseillers choisis parmi les gens de métier. — Copie collationnée de 1759.

AA. 24. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; allemand.

**1352-1417.** — Rescript de Charles IV aux Landvogt, Schultheis et à la communauté de Haguenau portant, qu'ayant été informé que de graves dommages sont causés dans la forêt sainte, il enjoint instamment aux susnommés de veiller soigneusement à la conservation de la dite forêt. — Vidimus de 1417, par Sifrid Stahel, notaire.

AA. 25. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; allemand.

**1358-1414.** — Diplôme de Charles IV, portant confirmation générale des droits, libertés et privilèges de la ville de Haguenau. — Vidimus de 1379, par l'archidiacre de Strasbourg ; — vidimus de 1414, par Wernher Petri, notaire à Strasbourg. — Copies du 14<sup>e</sup> siècle.

AA. 26. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 3 pièces, papier ; allemand et français.

**1358.** — Diplôme de Charles IV, qui défend à tout Landvogt en Alsace, prince et seigneur de troubler ou inquiéter les bourgeois de Haguenau dans leurs personnes ou dans leurs biens. — Copies et traductions du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 27. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; allemand.

**1358.** — Rescript de Charles IV aux bourgeois de Haguenau portant, qu'en cas d'assassinat d'un étranger en ville ou dans les environs, les auteurs du crime devront être traités comme le sont ceux qui dans d'autres villes commettent des méfaits envers les bourgeois de Haguenau. — Copie du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 28. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; allemand.

**1358-1449.** — Diplôme de Charles IV, qui maintient à la ville de Haguenau le droit de recevoir des étrangers à la bourgeoisie ; — confirme l'exemption de toute juridiction étrangère. — Vidimus de 1414 par Sifrid Stahel, notaire à Haguenau ; — vidimus de 1429, par Joh. Medici, de Seltz, notaire ; — vidimus de 1449, par l'official de Strasbourg. — Copies du 15<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 29. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1374.** — Diplôme de Charles IV, par lequel ce prince accorde à Haguenau le privilège de n'être ni lié ni engagé par les traités d'alliance conclus par les autres villes d'Alsace, saufs, néanmoins, les droits de l'empire.

AA. 30. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier ; allemand et français.

**1374-1565.** — Diplôme de Charles IV qui soumet aux charges bourgeoises, à l'égal des bourgeois, tout habitant de la ville, quelle que soit sa condition ; — tout habitant doit s'engager par serment à se montrer soumis envers la ville, à l'assister et à rendre le service militaire. — Vidimus de 1509 par le prévôt du Vieil-Hôpital ; — vidimus de 1565 par les maîtres et conseils de Strasbourg. — Copies et traductions du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 31. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; allemand.

**1376-1386.** — Diplôme de Wenceslas, roi des Romains, confirmant tous les privilèges de la ville. — Vidimus de 1379, par l'archidiacre de Strasbourg ; — vidimus de 1386, par l'official de Strasbourg. — Copie contemporaine. — Copies collationnées du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 32. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; allemand.

**1376-1379.** — Diplôme de Wenceslas, roi des Romains, confirmant à Haguenau la constitution dite des 24. — Vidimus de 1379, par Ulrich de Fénétranges, Unterlandvogt en Alsace.

AA. 33. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier ; allemand.

**1379.** — Diplôme de Wenceslas, qui confirme, en le transcrivant, le diplôme précédent n<sup>o</sup> 32 et y ajoute diverses dispositions relatives au choix et au mode de nomination des échevins. — Copies collationnées du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 34. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1384.** — Diplôme de Wenceslas, autorisant la ville de Haguenau à frapper un droit sur le vin, la farine et sur tout ce qui se vend et s'achète, suivant le tarif que le magistrat jugera convenable ; et ce, pendant 4 ans et 4 mois, à partir de la date du diplôme, et après cette période, jusqu'à révocation.

AA. 35. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1384.** — Diplôme de Wenceslas, par lequel il retient pour lui, la moitié des droits perçus par la ville, sur la vente des denrées et marchandises ; — copie contemporaine sans authenticité, portant aussi copie du diplôme précédent n° 34.

AA. 36. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1394.** — Diplôme de Wenceslas retirant à Haguenu tous ses droits, libertés, privilèges et coutumes, pour avoir violé les lois de l'empire en attaquant et pillant la Cour franche impériale située à Haguenu et nommée le « Speicherhof » et en avoir tiré, pour les tenir prisonniers, le bailli et les serviteurs de l'empire.

AA. 37. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1395.** — Diplôme de Wenceslas qui casse et révoque tous baux et donations qu'il avait faits ou ferait des droits et revenus dont le Landvogt doit jouir en Alsace ; ordonne à la ville de Haguenu de payer ses contributions à l'empire, en se contentant des quittances du Landvogt et la somme de reconnaître, en cette qualité, Jost, margrave de Moravie.

AA. 38. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1395.** — Diplôme de Wenceslas par lequel il rend aux bourgmestres, conseil et bourgeois de la ville de Haguenu, tous leurs droits, libertés et privilèges ; annulant les lettres de révocation par lui précédemment émises.

AA. 39. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1395.** — Diplôme de Wenceslas confirmant pour une période de 40 ans, et après ce temps, jusqu'à révocation, l'autorisation pour Haguenu de percevoir certains droits sur les denrées et marchandises, ainsi qu'il l'avait récemment accordé.

AA. 40. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1400.** — Diplôme par lequel Robert, roi des Romains, promet à Haguenu de la défendre contre tous ceux qui voudraient inquiéter la ville, pour le fait de l'avoir reconnu en qualité de roi des Romains.

AA. 41. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1400.** — Diplôme de Robert, roi des Romains, portant confirmation générale des droits et privilèges de la ville. — Copie contemporaine ; — copie collationnée du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 42. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1404.** — Diplôme de Robert qui confirme à la ville, pour un laps de 5 ans, et après ce temps jusqu'à révocation, le privilège d'établir certains droits de péage et d'octroi. — Attestation du Landvogt Schwartz Reinhard de Sickingen.

AA. 43. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1408.** — Diplôme de Robert, qui ratifie une convention conclue entre les seigneurs Louis et Jean de Lichtenberg, d'une part, et d'autre part, le magistrat de Haguenu ; par cette convention, ce dernier consent à une diminution dans les redevances que quelques bourgeois de Haguenu percevaient sur les biens et les gens que les seigneurs de Lichtenberg tenaient en fief du roi des Romains.

AA. 44. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1413.** — Diplôme de Sigismond, roi des Romains, portant confirmation générale de tous les droits et privilèges de la ville. — Copie collationnée de 1759.

AA. 45. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1417.** — Diplôme de Sigismond qui confirme pour 6 ans, et après ce temps jusqu'à révocation, aux mestre et conseil de Haguenu la faculté de lever l'Umgelt et d'autres droits, pour en appliquer le produit aux besoins de la ville ; — les autorisant à suspendre et rétablir dans le cours d'une même année la perception des dits droits, ainsi qu'ils le jugeront convenable.

AA. 46. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier ; allemand et français.

**1418-1494.** — Diplôme de Sigismond accordant aux bourgmestre et conseil de Haguenu le droit d'astreindre les nobles et toute autre personne habitant la ville à prêter chaque année le serment de fidélité ; le serment de garantir la ville de tout dommage et de se soumettre aux ordonnances et décrets rendus par les Landvogt et Schultheis de Haguenu, d'un commun accord avec les mestre et conseil, touchant les matières ecclésiastiques, la paix et le bien public. — Vidimus de 1494 par le prévôt du Vieil-Hôpital. — Copies et traductions du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 47. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1418.** — Diplôme de Sigismond qui ordonne que tout bourgeois de Haguenau et tous ceux qui étant établis en ville, tiennent des fiefs de lui ou de l'empire, devront payer avec la communauté de Haguenau les impôts, la contribution à l'empire, les droits sur les denrées et toutes les charges, toutes les fois que ce sera nécessaire au bien de la ville, sans que cela puisse porter préjudice aux dits fiefs.

AA. 48. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; allemand.

**1431-1443.** — Diplôme de Sigismond, qui confirme irrévocablement à perpétuité à la ville de Haguenau l'usage où elle est depuis fort longtemps de lever l'Umgeld et autres droits, pour en appliquer le produit à ses besoins. — Vidimus de 1443 par les Maître et Conseil de Strasbourg.

AA. 49. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1433-1442.** — Diplôme de Sigismond, empereur, portant confirmation générale de tous les droits et privilèges de la ville de Haguenau. — Vidimus de 1442 par les Maître et Conseil de Strasbourg, vidimant également le diplôme de 1413, sur le même sujet. — Traduction collationnée du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 50. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand ; 1 sceau.

**1433.** — Diplôme de Sigismond, portant confirmation générale des droits et privilèges de la ville de Haguenau. — Original auquel est attachée une bulle d'or de 0<sup>m</sup> 066 de diamètre, pendant sur lacs de soie rouge ; représentant, au droit, l'empereur assis en grand costume impérial avec la légende : « *Sigismundus dei gratia romanorum imp. semper aug. ac Hungarie, Bohemie, Dalmacie, Croacie etc rex.* » Au revers, une église à baies cintrées ; dans la baie de la porte, l'inscription : « *aurea roma* » et la légende : « *Roma X caput X mundi X regit X orbis X frena X rotundi.* » Ce sceau à 5 millimètres d'épaisseur, remplie de cire jaune.

AA. 51. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1434.** — Lettres de Sigismond, empereur, adressées à Jacob Rihter, dit Dütshmann, pour lui enjoindre de ne porter aucune atteinte aux coutumes et droits de juridiction de la ville de Haguenau au sujet d'une contestation que le dit Jacob avait eue avec la seigneurie de Lichtenberg. — Vidimus de 1434 par Fr. von Stein, Schultheis, et par Bernhard Kranich, Hofmeister.

AA. 52. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; allemand.

**1434-1494.** — Diplôme de Sigismond par lequel ce prince confirme aux bourgmestres, conseil et bourgeois de Haguenau à perpétuité, la coutume où ils sont de payer à la St-Martin de chaque année, la contribution à l'empire, ou à celui que l'empereur désigne à cet effet, et d'en recevoir la quittance impériale, munie du sceau de majesté, le 12<sup>e</sup> jour après Noël. — Vidimus de 1461 par le prévôt du Vieil-Hôpital ; — vidimus de 1494, par le prévôt de Seltz et celui du Vieil-Hôpital.

AA. 53. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; allemand.

**1436-1507.** — Diplôme de Sigismond maintenant la ville de Haguenau, envers et contre tous, et particulièrement contre les seigneurs de Lichtenberg, Ochsenstein et Gerolsecke, dans la possession du bien d'émigration et d'immigration, pour en jouir à perpétuité, comme elle l'a toujours fait ; portant défense à tout seigneur de citer en justice ailleurs qu'à Haguenau leurs sujets, pour fait d'émigration en cette ville, de saisir leurs biens ou d'exiger des cautions pour la même cause. — Vidimus de 1436 par le président du Conseil de Rothweil, Henri de Montfort ; — vidimus de 1507, par Rodolphe de Sultz, président du Conseil de Rothweil.

AA. 54. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier ; allemand.

**1436-1484.** — Diplôme de Sigismond qui confirme à la ville le privilège dont elle a toujours joui de ne payer aucune contribution, ni impôt, pour raison des biens que les bourgeois possèdent, en quelque lieu qu'ils soient situés ; maintient dans le droit dont ils jouissent, les bourgeois et les nobles qui habitent la ville, de ne pouvoir être cités devant nuls autres tribunaux que ceux de Haguenau, savoir : le « Hochgericht » le « gemeine Landgericht » et les Landvogt, mestre et conseil. — Vidimus de 1436 par le président du Conseil de Rothweil ; — vidimus de 1484 par le prévôt du Vieil-Hôpital. — Copies collationnées du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 55. (Liasse.) — 3 pièces, papier ; allemand.

**1436.** — Diplôme de Sigismond, confirmant l'ancien usage de Haguenau, en vertu duquel aucun moulin à blé, à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville, ne peut être transformé en foulon, aiguiserie ou autre établissement de cette nature. — Copies collationnées du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 56. (Liasse.) — 3 pièces, parchemins ; 2 pièces, papier ; allemand.

**1438-1440.** — Diplôme d'Albert II, roi des Romains, portant confirmation générale de tous les droits et privilèges de la ville et édictant la peine de 50 marcs d'or fin, contre tous ceux qui les enfreindraient. — Vidimus de 1440 par le prévôt du Vieil-Hôpital et par Conrad Gunthrid, commandeur de Sultz. — Copies collationnées du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 57. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; allemand.

**1438.** — Diplôme d'Albert II par lequel il confirme et transcrit le diplôme de Sigismond, qui maintient à perpétuité, envers et contre tous, la ville de Haguenau dans la possession du droit d'émigration.

AA. 58. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; allemand.

**1438-1483.** — Diplôme d'Albert II par lequel il confirme et transcrit le privilège de Sigismond, qui maintient les bourgeois de Haguenau dans le droit de ne payer aucune contribution à raison des biens qu'ils possèdent hors du territoire de la ville, et dans le droit d'être exempts de toute juridiction étrangère. — Vidimus de 1483, par Reinhard Nyperg, Unterlandvogt.

AA. 59. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1441.** — Diplôme de Frédéric IV, portant confirmation générale de tous les droits, privilèges et bonnes coutumes que les mestre et conseil et les bourgeois de Haguenau ont obtenus de ses prédécesseurs.

AA. 60. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; allemand.

**1442-1500.** — Diplôme de Frédéric IV, confirmant l'effet des diplômes de Sigismond et d'Albert II, qui maintiennent, envers et contre tous, la ville de Haguenau dans la jouissance des droits d'émigration et d'immigration et dans l'exemption de toute juridiction étrangère, en faveur des bourgeois nouvellement immigrés. — Vidimus de 1449 par l'official de Strasbourg ; — vidimus de 1500, par J. Castmeister, notaire.

AA. 61. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1442.** — Diplôme de Frédéric IV portant confirmation générale pour les mestre et conseil et les bourgeois de Haguenau de tous les droits, privilèges, titres, lettres, qu'ils ont obtenus des empereurs et rois des Romains, concernant leur droit municipal, libertés, droits et bonnes coutumes.

AA. 62. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; allemand.

**1442-1500.** — Diplôme de Frédéric IV par lequel il confirme aux habitants de Haguenau l'exemption de tout impôt sur les biens qu'ils possèdent hors du territoire de la ville ; de toute juridiction étrangère ; et maintient l'ancien usage relativement à la tenue du « Gericht », qui doit siéger toutes les fois que cela est nécessaire ; — relativement à la composition et à la compétence de ce tribunal ; relativement à la compétence des mestre et conseil de Haguenau. — Vidimus de 1449, par l'official de Strasbourg ; vidimus de 1500, par le même.

AA. 63. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1443.** — Diplôme de Frédéric IV, qui confirme et ratifie en le transcrivant, un règlement que le Landvogt et les mestre et conseil de Haguenau ont établi d'un commun accord, en 1409, contre les jurements, le blasphème et le jeu dans les poêles des tribus et les auberges. — Copies du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 64. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1448-1497.** — Diplôme de Frédéric IV par lequel ce prince, informé des nombreuses atteintes que l'on porte aux privilèges du « Gemeine Landgericht » de Haguenau, maintient irrévocablement ce tribunal dans toutes ses prérogatives, libertés, usages et coutumes, relativement à sa composition, à l'étendue de son ressort et de sa juridiction, au nombre de ses séances et à sa compétence ; détermine les cas et les circonstances, dans lesquels il est facultatif aux parties de porter leurs causes ailleurs qu'au dit tribunal. — Vidimus de 1497 par le prévôt du Vieil-Hôpital. — Copie du 16<sup>e</sup> siècle.

AA. 65. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier ; allemand.

**1448-1449.** — Diplôme de Frédéric IV, qui confirme en le transcrivant, un article des privilèges accordés aux bourgeois de Haguenau par Frédéric Barberousse, lequel article exempte les habitants de la ville de tout droit de péage et de conduite sur les marchandises, par toute l'étendue de l'empire ; confirme également un rescrit de Louis de Bavière, portant que les privilèges accordés aux seigneurs de Lichtenberg, Ochsenstein et autres lieux, ne doivent en rien préjudicier aux droits de la ville de Haguenau. — Vidimus de 1449, par l'official de Strasbourg ; copies de 1630 et de 1749.

AA. 66. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; allemand.

**1453-1471.** — Diplôme de Frédéric IV, empereur, Landgrave en Alsace, par lequel ce prince confirme généralement tous les privilèges des bourgmestre, conseil et bourgeois de Haguenau ainsi que leurs bonnes et anciennes coutumes. — Vidimus de 1456, par Jean, Wildgrave de Thun ; — vidimus de 1471 par le conseil provincial de Rothweil.

AA. 67. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; allemand.

**1460.** — Diplômes de Frédéric IV, qui accordent aux mestre et conseil de Haguenau le droit de poursuivre devant le conseil de Rothweil, le paiement des amendes édictées par lui et ses prédécesseurs, contre tous infracteurs des libertés et privilèges de la ville ; — autorise le dit conseil à prononcer, s'il le faut, la mise au ban de l'empire et la saisie des biens contre les infracteurs.

AA. 68. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; allemand.

**1471-1482.** — Diplôme de Frédéric IV, qui accorde aux mestre et conseil, bourgeois et communauté de Haguenau, le droit d'asile à l'égard de tout individu frappé d'une première ou deuxième sentence de mise au ban de l'empire, par le conseil de Rothweil et par tous autres tribunaux provinciaux ou tribunaux secrets de Westphalie. — Vidimus de 1482, par le prévôt du Vieil-Hôpital ; — vidimus de 1482, par le conseil de Rothweil.

AA. 69. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; allemand.

**1472.** — Diplôme de Frédéric IV, qui autorise les mestre et conseil et communauté de Haguenau à choisir et élire, dans le sein du conseil, un Schultheis de l'empire, avec lequel le dit conseil pourra rendre la justice criminelle, dont le cours était interrompu, la ville se trouvant alors sans Landvogt et sans Schultheis. — Copies contemporaines ; — copies et traduction du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 70. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier ; allemand.

**1479.** — Diplôme de Frédéric IV par lequel, considérant que par suite des troubles, la charge de Landvogt est restée vacante en Alsace, ce qui a causé de graves désordres ; désirant replacer la ville de Haguenau dans une situation régulière, il permet au Schultheis et au conseil de renouveler, tous les ans, le conseil, malgré l'absence d'un Landvogt, en ayant soin de le composer de personnes établies à Haguenau, lesquelles devront prêter le serment à l'empire, entre les mains du Schultheis. — Copies collationnées du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 71. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1482-1530.** — Diplôme de Frédéric IV, portant confirmation d'un privilège de Sigismond, qui exempte les bourgmestre et bourgeois de Haguenau de toute charge extraordinaire sur leurs biens et de toute juridiction autre que celle du Gericht impérial de Haguenau ; celle des mestre et conseil ; celle du Landvogt ; enfin celle de l'empereur en cas d'appel. — Vidimus de 1483, par le prévôt du Vieil-Hôpital ; — vidimus de 1500 par l'official de Strasbourg ; — vidimus de 1530 par le conseil de Rothweil ; — insinuation notariée aux mestre et conseil de Bischwiller. — Copie du 18<sup>e</sup> siècle.

AA. 72. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; allemand.

**1482-1507.** — Diplôme de Frédéric IV, qui confirme aux bourgeois de Haguenau le privilège accordé par Frédéric I<sup>er</sup>, de ne payer aucun droit de péage ni de conduite sur les marchandises ou denrées qu'ils vendent ou achètent, transportent ou colportent dans toute l'étendue de l'empire. — Vidimus de 1507 par le conseil de Rothweil.

AA. 73. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1494-1507.** — Diplôme de Maximilien I<sup>er</sup>, roi des Romains, qui confirme généralement tous les privilèges des bourgmestre, conseil et bourgeois de Haguenau et, en outre, leurs anciens usages et bonnes coutumes. — Vidimus de 1494, par le prévôt du Vieil-Hôpital ; — vidimus de 1500, par l'official de Strasbourg ; — vidimus de 1507, par le conseil de Rothweil. — Copie collationnée de 1759.

AA. 74. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier ; allemand.

**1494.** — Diplôme de Maximilien, qui confirme l'ancien usage, en vertu duquel nul moulin à blé, à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville, ne peut être transformé en foulon, aiguiserie ou autre établissement de même nature ; — défend de construire aucun moulin ou autre établissement semblable sur la Moder, au-dessous du Burgbann, jusqu'au Rhin.

AA. 75. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; allemand.

**1497-1571.** — Diplôme de Maximilien qui, vu les infractions commises aux prérogatives du tribunal impérial établi à Haguenau, par ceux qui se permettent d'en appeler de ses jugements, ainsi que de ceux du conseil : confirme tous les droits, prérogatives, coutumes et anciens usages du Gericht, et ceux du conseil, ainsi que l'étendue de leur juridiction. — Vidimus de 1498, par le prévôt du Vieil-Hôpital ; vidimus de 1571, par la Chambre impériale de Spire.



AA. 76. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1497.** — Diplôme de Maximilien, par lequel ce prince, sur la représentation à lui faite par les Mestre et Conseil de Haguenau, du préjudice que causait à l'Empire et à la ville, le droit d'asile dont jouissait d'ancienneté, moyennant quelques marcs d'or, tout criminel qui se réfugiait dans la maison de l'un des Schœffen, limite et restreint ledit privilège, en exceptant de son bénéfice tout individu coupable d'un crime contre l'Empereur, l'Empire ou la ville de Haguenau, ainsi que tous ceux que le Grand-Conseil de Haguenau en aura déclarés indignes ; confirme pour le reste le dit privilège et le droit d'asile. — Copie contemporaine.

AA. 77. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; allemand et français.

**1504.** — Diplôme de l'empereur Maximilien, qui confère aux Mestre et Conseil le droit de nommer le greffier du tribunal impérial ou Lauben-Gericht de Haguenau. — Copie collationnée et traduction.

AA. 78. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; allemand.

**1510.** — Diplôme de Maximilien, qui confirme l'ancienne coutume de Haguenau d'avoir un marché, le samedi de chaque semaine ; avec privilège pour tous ceux qui s'y rendent de ne pouvoir être inquiétés en aucune façon à raison de dettes ou autres motifs ; copie, avec les considérations du magistrat tendant à l'établissement du marché.

AA. 79. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier ; allemand.

**1512.** — Lettres patentes de Maximilien, qui adjuge aux Mestre et Conseil de Haguenau, pour en disposer comme de biens appartenant à la ville, certaines maisons que leurs propriétaires abandonnaient ou laissaient tomber en ruines, pour se soustraire à l'obligation de payer les redevances dont elles étaient chargées. — Copie et traduction du XVIII<sup>e</sup> siècle.

AA. 80. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; allemand.

**1516.** — Diplôme de Maximilien, qui accorde aux Mestre et Conseil de sa chambre et ville de Haguenau, le droit de frapper diverses espèces de monnaies d'or, d'argent et de billon, à l'instar des quatre Électeurs du Rhin ; — fixe la valeur desdites espèces entre elles ; — Gulden du Rhin, en or ; — Dickpfennig ; — Schilling-groschen ; — Blaphart ; — Vierer ; — Zwieling ; — Pfennig ; — Heller ; —

HAGUENAU. — SÉRIE AA.

Weispfennig ; — demi-Weispfennig ; — fixe les types et légendes de chaque espèce. — Copies de ces pièces.

AA. 81. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1544.** — Diplôme de Charles V, qui accorde aux Mestre et Conseil de Haguenau, le droit de frapper, en la dite ville, outre les pièces qu'ils avaient déjà le privilège d'émettre, diverses autres sortes : des Thaler et des demi-Thaler ; — des pièces de 10 Kreuzer dont 6 vaudront 15 Patzen ; — des Patzen et des demi-Patzen ; — lesquelles devront porter les armes de l'Empire et au revers celles de la ville, avec les légendes données textuellement par le diplôme ; toutes ces espèces sorties de la monnaie de Haguenau devront avoir cours dans tout l'Empire.

AA. 82. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1559.** — Diplôme de Ferdinand I<sup>er</sup>, empereur des Romains, portant confirmation générale de tous les privilèges de Haguenau et de ses bonnes coutumes, sous peine contre les infracteurs de 50 marcs d'or, moitié à la Chambre impériale, moitié à la ville.

AA. 83. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1560.** — Diplôme de Ferdinand I<sup>er</sup>, qui confirme et transcrit, in extenso, la constitution de la ville de Haguenau dite la Lettre des 24 (vier und zwanziger Brief, 1379.)

AA. 84. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1560.** — Diplôme de Ferdinand I<sup>er</sup>, portant confirmation et transcription, in extenso, du diplôme de Charles V (1544), confirme, en l'étendant, le droit de monnayage dont jouissait la ville de Haguenau. — Copie contemporaine.

AA. 85. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1560.** — Diplôme de Ferdinand I<sup>er</sup>, empereur, portant confirmation générale de tous les droits, privilèges et bonnes coutumes de Haguenau.

AA. 86. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1565.** — Diplôme de Maximilien II, empereur élu, portant confirmation générale de tous les privilèges et anciennes coutumes de Haguenau.

AA. 87. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1582.** — Diplôme de Rodolphe II, empereur élu des Romains, portant confirmation générale de tous les privilèges et bonnes coutumes de Haguenau.

AA. 88. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1582.** — Diplôme de Rodolphe II, qui confirme et transcrit in extenso, le diplôme de Frédéric IV (1448), confirmatif des droits du Gericht impérial de Haguenau.

AA. 89. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1613.** — Diplôme de Mathias, empereur élu, portant confirmation générale des droits et privilèges de Haguenau.

AA. 90. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1613.** — Diplôme de Mathias, qui confirme et transcrit in extenso, le diplôme de Frédéric IV (1448), confirmatif des droits du Gericht impérial.

AA. 91. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1630.** — Diplôme de Ferdinand II, empereur, portant confirmation générale de tous les droits et privilèges de Haguenau.

AA. 92. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1630.** — Diplôme de Ferdinand II, qui confirme et transcrit, in extenso, le diplôme de Frédéric IV (1448), confirmatif des droits du Gericht de Haguenau.

AA. 93. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; allemand.

**1630.** — Diplôme de Ferdinand II, qui confirme et transcrit, in extenso, les diplômes de Frédéric IV, confirmatif du droit dont jouissent les bourgeois de Haguenau de ne payer aucun droit de péage, ni de conduite dans toute l'étendue de l'Empire. — Copie authentique délivrée par l'archiviste de la chancellerie impériale.

AA. 94. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1651.** — Diplôme de Ferdinand III, empereur élu, portant confirmation générale de tous les privilèges et bonnes coutumes de Haguenau. — Copie authentique de 1655, délivrée par J. Jacob Bierer, notaire public à Haguenau.

AA. 95. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1651.** — Diplôme de Ferdinand III, qui confirme et transcrit, in extenso, le diplôme de Frédéric IV (1448), confirmatif des droits du Gericht.

AA. 96. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1653.** — Diplôme de Ferdinand III, qui confirme et transcrit partiellement un diplôme de Frédéric IV, portant, en faveur des bourgeois de Haguenau, exemption de tout droit de péage et de conduite, dans toute l'étendue de l'empire.

AA. 97. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1653.** — Diplôme de Ferdinand III, qui, sur la présentation qui lui en est faite, à la diète de Ratisbonne, par les députés de Haguenau, confirme la constitution de la ville, dite la lettre des 24.

AA. 98. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; français.

**1742.** — Lettres patentes de Louis XV, qui accordent aux prêteur, stettmeister et magistrat de Haguenau le droit de juger définitivement et sans appel, jusqu'à concurrence de la somme de 100 livres ; mais seulement dans les affaires de bourgeois à bourgeois, et non dans celles de bourgeois à étranger ; — arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, qui ordonne l'enregistrement des dites lettres patentes.

AA. 99. (Volume.) — In-folio, parchemin, 89 feuillets ; allemand.

**1164-1742.** — Cartulaire contenant la transcription des principaux diplômes, titres et privilèges de la ville ; commencé au XIV<sup>e</sup> siècle.

AA. 100. — (Registre.) — In-folio, 307 feuilles, papier ; allemand.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** — Transcription de privilèges de la ville, suivis de consultations et d'interprétations juridiques sur les points douteux que pouvait soulever leur application ; — exposé de diverses contestations entre la ville et la Landvogtey, avec les arrangements qui les ont terminées ; — historique de ce qui s'est traité entre les 10 villes, au sujet de leur cession à la France par les traités de Munster et d'Osnabrück.

AA. 101. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; allemand.

**1324.** — Lettre de Louis de Bavière, Empereur, à Rodolphe, comte Palatin, par laquelle il lui notifie que tous ceux qui habitent le bailliage (Pflege) de Haguenau, ne peuvent être cités devant aucun autre tribunal que devant le tribunal impérial de la Burg, présidé par le Schultheis. — Copie collationnée de 1759.

AA. 102. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1339.** — Lettres patentes de l'Empereur Louis de Bavière par lesquelles il donne quittance aux Mestres et

Conseil et communauté de Haguenau de leur part de contribution à la dot de sa fille, et leur confirme la tranquille possession de tout ce qu'ils détiennent provenant des juifs.

AA. 103. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; allemand.

**1347-1349.** — Mandats de l'empereur Charles IV, aux Schultheis, Mestre et Conseil de Haguenau pour leur ordonner de prêter aide et assistance à Louis et Frédéric, comtes d'œttingen, afin de les mettre en possession des deux châteaux de Vinstein et de la Landvogtey de Haguenau ; — d'envoyer le contingent de la ville en hommes et en chevaux au camp de Castel, près de Mayence, pour soutenir l'Empereur contre l'usurpateur (Gunther de Schwartzenburg.)

AA. 104. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1352.** — Mandat de Charles IV au sénat de Haguenau, par lequel, lui reprochant divers méfaits, tels que violences envers le bailli Richter, dommages causés dans la forêt, etc., il lui annonce qu'il a remis la chose au jugement de Rodolphe, comte Palatin, à la sentence duquel il enjoint à la ville de se soumettre.

AA. 105. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; allemand.

**1355-1361.** — Missives de Charles IV aux Mestre et Conseil de Haguenau : — pour leur ordonner de respecter et même de protéger les droits de Rodolphe, comte Palatin, sur le Mandat de Wissembourg ; — pour les rassurer sur la présence en leur ville de Polonais, gens du duc de Sweidnitz, beau-père de l'Empereur.

AA. 106. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; allemand.

**1365-1370.** — Lettres et mandat de Charles IV : — aux Mestre et Conseil de Haguenau, pour leur annoncer qu'il a accordé à Frédéric, burgrave de Nurenberg, Landvogt, de pouvoir nommer et destituer les membres du Conseil de la ville ; — pour leur ordonner de restituer au prévôt du Vieil-Hôpital de Haguenau tous les biens ou gages, saisis sur le couvent, au sujet d'impositions qu'il refusait de payer ; — à Simon de Lichtenberg, lui ordonnant de s'abstenir de grever Haguenau de nouveaux impôts.

AA. 107. (Liasse.) — 2 pièces, papier ; allemand.

**1395.** — Missives de l'empereur Venceslas : — au comte de Leimingen, Landvogt, lui donnant la faculté de traiter ceux de Haguenau selon la manière dont ils se seront comportés envers lui ; — au sénat de Haguenau, promettant de défendre la ville et l'Empire, contre tout parti hostile.

AA. 108. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; allemand.

**1407.** — Lettres missives de Robert, roi des Romains, aux Mestre et Conseil de Haguenau, leur envoyant copie de 3 lettres saisies sur un messenger venant de Bohême, lettres qui doivent faire connaître les menées de la ville de Rotenburg contre l'Empire.

AA. 109. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; allemand.

**1411-1414.** — Notification par les électeurs aux Mestre et Conseil de Haguenau de l'élection de Sigismond, comme empereur. — Lettres de Sigismond, aux bourgmestre et Conseil de Haguenau, pour leur demander d'envoyer leurs députés près de lui à Spire, au sujet d'un conflit entre les électeurs du Rhin et des résolutions à prendre au sujet du concile de Constance.

AA. 110. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1418.** — Mandat de Sigismond aux bourgmestre, Conseil et communauté de Seltz, leur recommandant de garnir leurs portes et leurs murs de bonnes vigies et de ne permettre l'entrée en ville à aucune personne suspecte.

AA. 111. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1439.** — Lettres d'Albert II, roi des Romains, aux 10 villes d'Alsace, leur annonçant que la paix ayant été conclue entre lui et le roi de Pologne, par l'intervention du légat apostolique, les troupes qu'il leur avait demandées deviennent inutiles.

AA. 112. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1444-1460.** — Frédéric IV, roi des Romains, mande aux villes d'Alsace de ne donner aucun sauf-conduit aux Suisses et d'interdire et d'arrêter tout transport de vivres et de munitions qui leur serait destiné. — Sauf-conduit donné par l'empereur à Jacques Kornkauf de Haguenau. — Missives de Frédéric IV, invitant le sénat de Haguenau à envoyer ses députés à une diète qui doit s'ouvrir le dimanche de Carême.

AA. 113. (Liasse.) — 3 pièces, papier ; allemand.

**1461-1471.** — Lettres de Frédéric IV, au sénat de Haguenau, lui mandant de révoquer diverses mesures prises au préjudice de la Burgmühl, fief de l'Empire. — Commission donnée par l'empereur aux Mestre et Conseil de Haguenau, de recevoir en son nom foi et hommage de B. de Wickersheim, pour les fiefs que celui-ci tient de l'Empire.

AA. 114. (Liasse.) — 4 pièces, papier; allemand.

**1473-1486.** — Lettres de Frédéric IV: — invitant le sénat de Haguenau à envoyer, sans perte de temps, ses députés à la cour, pour traiter d'affaires pressantes; — mandant à la ville d'envoyer vers Cologne autant de cavalerie qu'on pourra en recruter, pour soutenir l'Empereur contre le duc de Bourgogne; — invitant les Mestre et Conseil à recevoir le nommé Niedert, son envoyé, pour traiter d'affaires urgentes; — lettres de créance pour H. Kastner, envoyé au sénat de Haguenau pour traiter avec lui.

AA. 115. (Liasse.) — 2 pièces, papier; allemand.

**1489-1490.** — Lettres: de Maximilien, roi des Romains, réclamant le contingent de troupes que la ville doit fournir pour la guerre des Pays-Bas; — de l'empereur Frédéric IV, invitant le sénat de Haguenau à traiter avec l'envoyé impérial, au sujet des troupes à fournir par la ville, pour la guerre de Hongrie.

AA. 116. (Liasse.) — 7 pièces, papier; allemand.

**1492-1493.** — Lettres de Maximilien aux Mestre et Conseil de Haguenau: leur indiquant les personnes auxquelles l'on doit remettre l'argent provenant des villes de la préfecture; — invitant le sénat de Haguenau à mettre le sieur de Witenmülen en possession d'un héritage qui lui est échu à Haguenau; — annonçant qu'il est fait remise à la ville de sa part dans les subsides à payer par les villes d'Alsace; — lettres de créance pour Guillaume de Trierstein, Gaspard de Morimont et Jean Bontemps; — concernant plusieurs gâteaux de cire déposés à Haguenau et qui proviennent des Français.

AA. 117. (Liasse.) — 6 pièces, papier; allemand.

**1493-1499.** — Lettres de Maximilien au sénat de Haguenau: — ordonnant de convoquer de suite une réunion des villes de la Landvogtey; — concernant les subsides à payer à l'Empereur par les villes d'Alsace; — invitant Haguenau à envoyer ses députés près de lui, à Colmar; — mandant de mettre à exécution la convention conclue entre les députés de Haguenau et le conseiller aulique C. Stretze de Bucheim; — révoquant une précédente ordonnance impériale, au sujet d'un moulin sis à Bischwiller.

AA. 118. (Liasse.) — 12 pièces, papier; allemand (8 imprimées).

**1507-1510.** — Lettres de Maximilien au sénat de Haguenau: — lui demandant l'avance des subsides votés à la

diète de Constance, pour les motifs développés dans la missive; — lui annonçant l'envoi de plusieurs exemplaires de l'édit de remise en activité du tribunal aulique; — concernant la déclaration de la confédération helvétique, au sujet de l'expédition romaine. — Edits impériaux: — portant convocation d'une diète à Worms; — portant convocation d'une réunion de députés à Augsbourg, pour la fixation de la monnaie d'or; — au sujet des contributions à fournir pour continuer la guerre contre les Vénitiens.

AA. 119. (Liasse.) — 11 pièces, papier; allemand (8 imprimées).

**1511-1518.** — Lettres et édits de Maximilien pour ses députés près des 10 villes; — annonçant la prise de Bologne par les Français; — annonçant l'envoi du mandat impérial qui porte défense de prendre du service à l'étranger; — portant convocation d'une diète à Trèves; — convocation d'une diète à Fribourg, en Brisgau, au sujet de l'invasion projetée par le roi de France, dans le Milanais; — ordonnant au sénat de Haguenau de saisir et de séquestrer toutes les sommes que les Franciscains d'Augsbourg auraient pu recueillir, par suite d'indulgences, à eux indûment accordées par la cour de Rome; — portant défense de prendre du service en France; — invitant le sénat de Haguenau à la diète d'Augsbourg; — défendant la fabrication et l'usage d'arquebuses qui s'enflamment d'elles-mêmes et sans mèche.

AA. 120. (Liasse.) — 14 pièces, papier; allemand (13 imprimées).

**1519-1541.** — Édits de Maximilien, Charles V et Ferdinand I<sup>er</sup>: — au sujet de la guerre contre les Turcs; — défendant de prendre du service à l'étranger; — recommandant au sénat de Haguenau de faire bon accueil au cardinal de Syon à son passage en ville; — bannissement prononcé contre Wolf Stüber de Dürkheim pour avoir capturé et enfermé au château de Dachsburg, deux soldats au service de la ville de Metz.

AA. 121. (Liasse.) — 10 pièces, papier; allemand. (8 imprimées.)

**1524-1531.** — Édits et lettres de Charles V: — concernant la monnaie; — portant mise au ban de l'Empire pour Valentin von Eisenburg, juge, et ses assesseurs au Rittergericht de Lützelburg; — invitant à une réunion à Worms; — portant convocation d'une diète à Ratisbonne; — concernant les anabaptistes; — convoquant une diète à Spire et une autre à Ratisbonne; — confirmant l'élection de l'archiduc Ferdinand, comme roi des Romains; — réclamant de Haguenau sa part de contribution, pour l'entretien du tribunal aulique de Spire.

AA. 122. (Liasse.) — 15 pièces, papier; allemand (13 imprimées.)

**1532-1552.** — Édits de Charles V: — confiant la régence de l'empire, pendant son absence, à son frère Ferdinand; — défendant de prendre du service contre son frère; — de prendre du service à l'étranger; — citant Henri de Fleckenstein à comparaître devant le tribunal impérial de Spire, pour avoir pris du service contre son frère Ferdinand; — prononçant la mise au ban de l'Empire contre Christophe de Landenberg; — concernant les offices des notaires impériaux; — portant sentence de bannissement contre le Landgrave de Hesse et contre Sébastien Schertle; — suspendant la fabrication de certaines espèces de monnaies; — demandant à Haguenau sa part de contribution extraordinaire pour l'entretien du tribunal aulique.

AA. 123. (Liasse.) — 8 pièces imprimées; allemand.

**1555-1563.** — Édits de l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup>: — portant défense de servir à l'étranger; — au sujet des troupes licenciées; — concernant la fabrication et l'exportation des draps; — renouvelant la défense de prendre du service à l'étranger; — prononçant le bannissement contre Christophe Kretzer; — sur les mesures à prendre pour faire naître la sûreté générale et la paix publique (Landfrieden); — au sujet du pillage de la ville de Worms par des troupes licenciées.

AA. 124. (Liasse.) — 8 pièces, papier (2 imprimées); allemand.

**1565-1624.** — Édits et lettres de Maximilien II: ordonnant au prêteur impérial de Haguenau de continuer à rendre la justice, selon les privilèges, us et coutumes du Gericht; — contre tout individu qui trouble la paix publique (Landfrieden); — demandant au sénat de Haguenau son avis, au sujet de l'établissement d'une foire, sollicitée par Wissembourg; — de Ferdinand, archiduc d'Autriche constituant, au profit de V. Streitt, une rente annuelle de 250 florins, sur la préfecture de Haguenau et sur celle de l'Ortenau; — de l'empereur Rodolphe II, invitant le sénat à laisser jouir le sieur J. Plech du privilège qu'il a obtenu d'établir une loterie, dans les foires et marchés des villes de l'empire; — de l'archiduc Léopold, réclamant du sénat de Haguenau exemption de charges en faveur de Honorius Lendtmüller.

AA. 125. (Liasse.) — 7 pièces, papier; (1 imprimée); allemand et français.

**1630-1694.** — Édits et lettres de l'empereur Ferdinand II: qui accorde à la ville de Haguenau un délai de 5 ans pour payer ses dettes, et nomme une commission

impériale pour traiter avec ses créanciers; — qui demande à l'archiduc Léopold des renseignements sur la situation financière de la ville; — de Ferdinand III, convoquant une diète à Ratisbonne; — de Louis XIV au sénat de Haguenau, lui demandant de prêter assistance à M. Bazin, lieutenant-général, à toute réquisition de sa part; — de l'empereur Léopold défendant de prendre du service, au dehors; — réclamant au sénat le paiement d'une somme de 11,804 florins, que la ville devait à l'abbé de Saint-Blaise; — de Louis XIV, portant confirmation des officiers du Conseil Souverain d'Alsace, et de ceux des baillages de Haguenau, Wissembourg, etc.

AA. 126. (Liasse.) — 27 pièces, papier; français (24 imprimées).

**1657-1704.** — Édits, déclarations et ordonnances du roi Louis XIV: portant création d'un Conseil Souverain en Alsace; — confirmant aux maîtres de postes, l'exemption des tailles; — défendant les pèlerinages, sans l'autorisation du Roi et des évêques; — concernant les fourrages à fournir aux officiers de cavalerie et d'infanterie, logés pendant l'hiver dans les places frontières; — établissant le tirage au sort des garçons et des jeunes hommes mariés, pour servir dans la milice; — portant création d'offices de maires perpétuels et d'assesseurs dans les hôtels de villes et communautés du royaume; — portant création d'offices de conseillers, procureurs royaux, greffiers, receveurs des deniers patrimoniaux et des octrois, en chaque ville et communauté de la province d'Alsace; — fixant le cours des monnaies; — ordonnant qu'il sera fabriqué à la Monnaie de Strasbourg des pièces de 16, de 4 et de 2 deniers; — portant peine de mort contre ceux qui feraient sortir des grains du royaume.

AA. 127. (Liasse.) — 76 pièces, papier; français (69 imprimées).

**1718-1763.** — Édits, déclarations et ordonnances du roi Louis XV: — ordonnant la levée de 23,400 hommes de milice, dans les provinces du royaume; — concernant les mendiants et vagabonds; — publiant les conventions entre le Roi, d'une part, et l'électeur de Trèves, le landgrave de Hesse-Darmstadt, l'électeur de Cologne, pour la restitution réciproque des déserteurs; — concernant les précautions à prendre contre les maladies contagieuses; — au sujet de la levée du 10<sup>e</sup> du revenu des biens; — ordonnant le rétablissement du droit d'un sou, 6 deniers sur chaque jeu de cartes; — autorisant la confection d'un nouveau livre-terrier de la Reichsvogtey de Kaisersberg; — concernant l'établissement de haras en Alsace; — portant création d'une école royale militaire; — prescrivant comment on doit agir avec les maronites, et autres chrétiens

orientaux et les esclaves rachetés, qui se trouvent dans le royaume; — annonçant la déclaration de guerre au roi d'Angleterre; — portant amnistie en faveur des déserteurs qui viendront prendre service dans l'armée du Bas-Rhin; — créant trois millions de rentes viagères, dites tontines; — concernant un emprunt de 30 millions qui sera ouvert en la ville de Strasbourg, le 1<sup>er</sup> mai 1760; — portant déclaration de guerre au roi de Portugal.

AA. 128. (Liasse.) — 104 pièces, papier; français (101 imprimées).

**1764-1774.** — Édits, lettres patentes, du roi Louis XV: — défendant d'imprimer et de vendre aucun écrit concernant la réforme des finances; — dissolvant la société de Jésus; — concernant la libération des dettes de l'État; — touchant le service dans les places fortes; — portant règlement pour le collège de Colmar et celui de Strasbourg; — concernant une convention entre S. M. et l'impératrice, reine de Hongrie et de Bohême pour l'abolition réciproque du droit d'aubaine et de rétorsion; — concernant les arts et métiers; — sur une convention entre S. M. et la ville de Francfort, le prince de Hesse-Darmstadt, le landgrave de Hesse-Cassel, l'électeur de Bavière et l'électeur de Trèves, pour l'abolition du droit d'aubaine; — concernant la liberté du commerce des cuirs, de province à province; — fixant les privilèges des clercs de la chapelle du Roi; — sur le commerce des grains; — sur l'évaluation des offices; — portant remboursement de la finance des offices et abolition de la vénalité des charges au Conseil souverain d'Alsace; — ordonnant que les maîtrises d'Ensisheim et de Haguenau ressortiront désormais au Conseil Souverain; — portant règlement pour le collège royal de La Flèche; — concernant les invalides pensionnés; — touchant les régiments provinciaux.

AA. 129. (Liasse.) — 107 pièces, papier; français (105 imprimées).

**1775-1789.** — Édits, lettres-patentes et ordonnances du roi Louis XVI: — concernant une convention entre S. M. et l'empereur d'Autriche, au sujet des bénéfices dépendants des abbayes situées en France et dans les Pays-Bas autrichiens; — confirmant les privilèges et immunités de l'ordre de Malte; — ordonnant l'exécution des bulles et décrets qui suppriment l'ordre de Saint-Antoine; — concernant les arts libéraux; — les créances pour lesquelles les juifs d'Alsace seront dans le cas d'agir contre leurs débiteurs chrétiens; — la course et l'armement des corsaires; — au sujet de bulles condamnant un échange fait entre l'archevêque de Besançon et l'évêque de Bâle, d'une partie respective de leurs diocèses; — détachant des 106 bataillons de troupes provinciales, 3392 hommes de bonne vo-

lonté destinés au service de la marine; — défendant aux curés de s'assembler sans permission; — fixant à 14 ans accomplis, l'âge auquel les enfants nés en Alsace dans la confession d'Augsbourg, pourront passer au culte catholique; — publiant la paix conclue entre S. M. et le roi de la Grande-Bretagne; — autorisant les magistrats des 10 villes d'Alsace à prononcer en matière de police et en dernier ressort, des amendes jusqu'à 20 livres; — portant création d'une chambre de consultations à Colmar; — augmentant le nombre des hôtels de Monnaies; — défendant d'introduire dans le vin, cidre ou autre boisson, de la litharge, céruse ou autre préparation de plomb ou de cuivre.

AA. 130. (Liasse.) — 114 pièces, papier; français (107 imprimées).

**1683-1750.** — Arrêts et ordonnances du Conseil d'État: — concernant les bureaux de péage à lever et ceux à établir sur les frontières du côté de Strasbourg, la Suisse, la Lorraine et le Palatinat; — touchant une somme de 99,000 livres à payer par les habitants de la haute et basse Alsace; — concernant une imposition de 311,902 livres à payer par les contribuables d'Alsace, devant servir à dédommager les propriétaires de maisons et héritages compris dans les fortifications d'Alsace et celles de Fribourg en Brisgau; — défendant à toute personne de jouer au hoca ou pharaon, à la barbacolle, à la bassette et au pour ou contre; — concernant la formation de dix compagnies de fusiliers, destinées à la garde du Rhin; — prorogeant le délai pour l'enregistrement des armoiries; — autorisant le cours dans le royaume des pistoles et écus d'argent de Lorraine, de nouvelle fabrication; — confirmant les privilèges des salpêtriers; — défendant d'imprimer ou de vendre tout écrit sur la doctrine de Jansénius; — concernant la liquidation des dettes de la ville de Haguenau; — concernant les billets de banque de 1000 et de 10,000 livres; — portant défense de faire sortir aucune pièce de bétail du royaume; — touchant l'office de lieutenant-bailli dans la préfecture de Haguenau; — concernant la culture du riz.

AA. 131. (Liasse.) — 88 pièces, papier; français (82 imprimées).

**1751-1764.** — Arrêts et ordonnances du Conseil d'État: — nommant des commissaires pour procéder à la liquidation des dettes et charges des villes et communautés d'Alsace; — défendant l'exportation des peaux non ouvrées; — défendant, pendant un an, la sortie de la gomme du Sénégal; — prorogeant pour 10 ans l'exemption de droits pour les marchandises transportées dans la Louisiane, ou venant de cette colonie; — fixant à 30 % de leur valeur, le droit d'entrée des armes blanches; — modérant les droits

d'entrée sur les sucres bruts; — défendant aux religieux étrangers de faire aucune quête, et aux ermites d'en faire en dehors de leur paroisse; — accordant la libre sortie à toutes espèces de farines; — concernant les inventaires à dresser dans les collèges et maisons de la Société de Jésus.

AA. 132. (Liasse.) — 85 pièces, papier; français (81 imprimées).

**1765-1772.** — Arrêts et ordonnances du Conseil d'État et du Conseil Souverain d'Alsace: — supprimant un écrit de M. de Bourg, aux Jésuites de Strasbourg; — faisant défense à tout ouvrier travaillant le fer de fabriquer aucun instrument pouvant servir à la fabrication des monnaies; — condamnant l'écrit intitulé « *Évangile de la Raison* » à être lacéré et brûlé par l'exécuteur des hautes-œuvres; — fixant définitivement les termes de la liquidation des papiers du Canada; — portant règlement sur les poudres et salpêtres, en la province d'Alsace; — concernant le commerce de l'Inde; — fixant les droits d'entrée des livres et gravures; — portant règlement sur les matières à employer pour fabriquer l'amidon; — fixant les droits d'entrée des toiles peintes; — concernant les papeteries.

AA. 133. (Liasse.) — 101 pièces, papier; français (97 imprimées).

**1773-1783.** — Arrêts et ordonnances du Conseil d'État: — mettant à la charge des villes où sont établis des cours ou juridictions, l'entretien des bâtiments servant à l'administration de la justice; — concernant la navigation du Rhin; — portant règlement sur l'administration de la ville et de la vallée de Munster; — permettant aux communes de se rédimmer de la fouille du salpêtre, en établissant des nitrières artificielles; — exemptant de tous droits les armes blanches fabriquées à la manufacture de Klingenthal; — portant règlement pour la solde des traitements des gouverneurs, lieutenants, commandants, majors et aides des villes, places et châteaux du royaume; — réglant la vente des bibliothèques; — concernant l'exploitation des mines; — concernant les biens des monastères supprimés dans les états de l'Empereur; — fixant le droit d'entrée sur le plomb, autre que celui venant d'Angleterre.

AA. 134. (Liasse.) — 62 pièces, papier; français (59 imprimées).

**1784-1789.** — Arrêts et ordonnances du Conseil d'État: — indiquant les mesures à prendre contre les épidémies et principalement la morve; — portant établissement et confirmation de ports francs; — concernant les ennoblis qui sont en retard de paiement des droits de confirmation; — fixant des primes pour l'entrée des den-

rées coloniales, provenant de la traite des Noirs; — concernant les armements de commerce pour les îles et colonies françaises; — ordonnant la suppression des 30 premiers volumes des « *Œuvres complètes de Voltaire* » imprimés par la société littéraire; — ordonnant la suppression d'un écrit intitulé « *De la banque d'Espagne dite de Saint-Charles* »; — fixant la marque et la visite des toiles blanches et imprimées des manufactures d'Alsace; — concernant la circulation des billets de la caisse d'escompte; — suspendant l'exportation des grains, par tous les ports et sorties du royaume.

AA. 135. (Liasse.) — 118 pièces, papier; français (98 imprimées).

**1681-1746.** — Ordonnances concernant la ville de Haguenau rendues par Jacques de La Grange, marquis d'Huxelles, Claude de La Fond, Félix Le Pelletier, N. Prosper Bauyn, Leonor Du Maine, comte du Bourg, Paul Esprit Feydeau, J. Louis Ridé, Barthelemy de Vanolles, et F. Marie Gayot, intendants d'Alsace prescrivant: — d'envoyer huit hommes à Roppenheim, pour couper du bois nécessaire à la construction du Fort-Louis; — 200 bottes de paille pour les barraques destinées à loger l'infanterie employée aux travaux du Fort-Louis; — 45 hommes à Lauterbourg pour être employés aux travaux qui doivent relier cette place au Fort-Louis; — des charriots à Philipsbourg, pour aider à l'évacuation de cette place; — permettant aux habitants de Haguenau de faire pâturer leurs bestiaux sur les biens des communes environnantes, tant que l'armée sera campée en ville; — enjoignant aux miliciens de l'Alsace de se trouver le 1<sup>er</sup> mai 1744 à Strasbourg, pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre; — défendant de vendre aucuns fourrages aux provinces voisines.

AA. 136. (Liasse.) — 93 pièces, papier; français (80 imprimées).

**1747-1769.** — Ordonnances rendues par Nicolas Megret de Serilly, Fr. Marie Gayot, Barthelemy de Vanolles, Jacques Pineau de Lucé, et L. Guillaume de Blair, intendants d'Alsace: — portant fixation des dépenses ordinaires de la ville; — concernant les revenus de Haguenau; — défendant à M. Oberlin de faire aucune fonction de Stettmeister; — concernant la ferme des deniers patrimoniaux; — défendant de faire sortir de la province aucun bois de construction; — fixant les séances du Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace; — défendant de tremper ou faire croupir le chanvre dans les rivières ou eaux coulantes; — concernant l'exemption de toutes charges publiques, en faveur des directeurs des postes aux lettres; — défendant la fabrication et la vente des eaux-de-vie de grains; — défendant de transporter hors de la province, des bois provenant des forêts seigneuriales ou communales.

AA. 137. (Liasse.) — 63 pièces, papier; français (58 imprimées).

**1370-1789.** — Ordonnances rendues par L. Guillaume de Blair, J. Pierre Caschet, Antoine de Chaumont de la Galaizière, intendants d'Alsace: — défendant aux rouliers voituriers et autres de fréquenter les routes et chemins de la province avec une charge au-dessus de 30 quintaux; — défendant d'employer les pommes de terre à la fabrication de toute liqueur fermentée; — portant que les bois et arbres transportés par voitures, seront chargés de manière à ne pas endommager les routes, à peine de confiscation; — défendant d'exporter le foin et la paille; — prohibant l'établissement de nouvelles fabriques d'amidon; — invitant les magistrats et administrateurs à présenter les titres en vertu desquels ils perçoivent des droits d'octroi; — fixant les appointements des stettmeistres et conseillers; — portant que les denrées servant à la consommation des gentils-hommes immatriculés au directoire, seront exemptes de tous droits.

AA. 138. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; allemand.

**1378-1443.** — Diplôme de Charles IV, empereur et roi de Bohême, par lequel ce prince, considérant le préjudice que causent à l'Empire et notamment à l'Alsace, les péages par lui nouvellement établis, les supprime en Alsace, sur le Rhin, sur l'Ill et sur terre, enjoint à Wenceslas, duc de Luxembourg; Landvogt, et à tous les princes, seigneurs et villes d'Alsace auxquels il a accordé la jouissance des dits péages, jusqu'à révocation de sa part ou pour leur vie durant, de s'abstenir de les exiger. — Vidimus de 1420 par J. Schröter, notaire de Colmar; — vidimus de 1443 par les bourgmestre et conseil de Bâle.

AA. 139. (Liasse.) — 38 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; allemand.

**1420-1443.** — Contestations et litiges entre Haguenau et les autres villes d'une part, et les évêques de Strasbourg, d'autre part, au sujet de péages réclamés sur les terres épiscopales; — actes de notoriété constatant qu'il n'a jamais existé de péages à Hüttenheim ni à Matzenheim; édits de l'empereur Sigismond ordonnant à l'évêque Guillaume de supprimer les dits péages et de restituer les droits indûment perçus; — mandat impérial sommant l'évêque de paraître devant l'Empereur, ainsi que les villes demandereses, et de suspendre la perception des droits, jusqu'à ce que l'affaire soit définitivement jugée; — franchise et exemption de droits reconnues par l'évêque Guillaume aux habitants de Haguenau et de Sélestadt; — édit impérial, ordonnant au comte Palatin, Landvogt, et à Jacques, margrave de Baden, de soutenir les villes d'Alsace contre les

prétentions de droits de péage à Hüttenheim, Matzenheim, Kogenheim et Rouffach; — lettres patentes de l'évêque Robert reconnaissant que les villes de la préfecture d'Alsace sont exemptes de tout droit de péage et de conduite, sur les terres épiscopales, et que toutes contestations à ce sujet doivent être éteintes.

AA. 140. (Liasse.) — 16 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; allemand.

**1446-1466.** — Contestations entre Haguenau et Strasbourg au sujet de droits de péage réclamés par cette dernière ville; — correspondance à ce sujet entre le sénat de Haguenau et celui de Strasbourg; — édit de l'empereur Frédéric IV, aux Mestre et conseil de Strasbourg, leur enjoignant de ne plus exiger des habitants de Haguenau les droits de péage nouvellement établis et de leur rendre l'argent indûment perçu; — accommodement entre Strasbourg et Haguenau. — Lettre du comte de Deux-Ponts demandant à Haguenau de laisser passer 150 sacs d'avoine, sans faire payer de droits. — Réclamation au sénat de Worms au sujet de droits de péage réclamés à des bourgeois de Haguenau. — Édit de l'empereur Frédéric IV portant exemption de tous droits de péage et de conduite en faveur d'Ulrich de Gravenack, parcourant l'empire pour rassembler des secours contre les Turcs.

AA. 141. (Liasse.) — 14 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; allemand.

**1480-1496.** — Vidimus des diplômes impériaux exemptant les habitants de Haguenau de tous droits de péage. — Sauf-conduit pour les bourgeois, conformément à leurs privilèges; — correspondance avec l'abbaye de Neuwiller et le comte de Hanau. — Réclamation du sénat au margrave de Badèn, pour des droits de péages exigés à Stolhoffen. — Correspondance: avec l'évêque de Strasbourg, au sujet de la franchise des bourgeois de Haguenau se rendant à la foire de Saverne; — avec le sénat de Strasbourg concernant les droits de péage sur la garance. — Signification au sénat de Nordlingen des privilèges d'exemption des bourgeois de Haguenau. — Réclamation au même sujet, au magistrat de Memmingen. — Correspondance avec le magistrat de Wissembourg, à cause des péages de Lauterbourg.

AA. 142. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; allemand.

**1501-1531.** — Procès-verbal des négociations entre le comte de Deux-Ponts et les délégués de Haguenau au sujet de l'exemption des droits de péage. — Signification



des privilèges de Haguenau aux péagers de Hochfelden; — jugement de la Cour de Rothweil, en faveur de Haguenau, contre le comte de Hanau, au sujet de la franchise; — réclamations de Haguenau au magistrat de Gernsbach; — correspondance entre le sénat de Haguenau et celui de Benfeld, au sujet des péages; — mandat de l'empereur Maximilien à l'évêque de Strasbourg, lui recommandant de respecter les privilèges de franchise des habitants de Haguenau; — correspondance avec le magistrat de Baden; — jugement de la Cour aulique de Worms, en faveur de Haguenau, contre les péagers de Lichtenau; — correspondance de Lauterbourg, du comte de Hanau, de l'évêque de Strasbourg, des magistrats de Wilstett, de Gengenbach et de Bieherach avec le sénat de Haguenau, qui réclame contre la violation de ses privilèges de franchise.

AA. 143. (Liasse.) — 152 pièces, papier; 4 pièces, parchemin; allemand.

**1532-1556.** — Procès entre l'évêque de Strasbourg et le sénat de Haguenau, au sujet des droits de péage exigés sur les terres de l'évêché; — l'évêque demande communication des privilèges de Haguenau; — jugement préparatoire du tribunal de Rothweil en faveur de Haguenau; correspondance avec Christophe Hos, docteur en droit; — jugement de la Cour aulique de Spire; — jugement de la même cour dans l'appel interjeté par l'évêque de la sentence du tribunal de Rothweil; — jugement de la Cour aulique de Spire, contre les péagers de l'évêque; — jugement du tribunal de Rothweil contre Valentin Bader, péager de l'évêque; — signification des privilèges d'exemption de Haguenau au péager de Schæffolsheim; — jugement de la Cour impériale de Rothweil contre les péagers de Saverne; — état des frais et dépenses de la ville de Haguenau dans la procédure contre l'évêque de Strasbourg.

AA. 144. (Liasse.) — 61 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand.

**1533-1578.** — Procès entre le sénat de Haguenau et Morand Schwœbling, prévôt et péager à Ulm; continué après sa mort contre ses héritiers; — consultations et correspondances d'avocats et de jurisconsultes; — pièces de procédure; répliques, dupliques, tripliques, etc.; — jugement du tribunal de Rothweil, en faveur de Haguenau, contre M. Schwœbling; — note des frais de la ville et des dommages causés aux habitants, par suite de saisies de marchandises au péage d'Ulm; — procuration donnée par les enfants et héritiers de Schwœbling à leur représentant à Rothweil; — jugement de la Cour impériale de Rothweil, en faveur de Haguenau, contre les enfants et héritiers de Schwœbling.

HAGUENAU. — SÉRIE AA.

AA. 145. (Liasse.) — 45 pièces, papier; 6 pièces, parchemin; allemand et français.

**1533-1759.** — Notification à divers péagers des privilèges des habitants de Haguenau; — accommodement entre la ville de Haguenau et les seigneurs de Deux-Ponts, Lichtenberg et Bitche, qui renoncent à exiger aucun droit de péage sur leurs terres, de la part des bourgeois de Haguenau; — significations des privilèges de la ville, au comte de Hanau, au sénat d'Offenburg, etc.; — lettres des 10 villes au sénat de Strasbourg, demandant la suppression de droits nouvellement établis par cette ville; — désignation des endroits et villes où l'on exige des droits de péage des bourgeois de Haguenau; — correspondance avec la Régence de Cologne, les comtes de Hanau et de Deux-Ponts, le magistrat de Barr et de Schlestadt, au sujet des péages; — états des différentes denrées, soumises aux droits, qui sont entrées en ville; — arrêt du Conseil d'État qui maintient le préteur royal, Stettmeister et magistrat de Haguenau, dans la possession d'un droit de péage sur les voitures, bêtes de somme et bestiaux passant par la ville, à charge d'entretenir les ponts et chemins dans les dépendances de Haguenau.

AA. 146. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; allemand.

**1334-1372.** — Villages impériaux: — accommodement entre les mestre et Conseil de Haguenau et Peterman de Tuntzenheim, de Strasbourg, qui renonce, pour lui et ses héritiers, à toute prétention sur le village de Soufflenheim; — transaction entre H. de Wolfgangesheim et la commune de Wingersheim, au sujet d'une haie arrachée par les habitants du village; — promesse donnée par Venceslas de Bohême, oberlandvogt, aux villages impériaux (Ohlungen, Batzendorf, Wingersheim, Mommenheim, Ettendorf, Morschwiller, Soufflenheim, Surburg, Gunstett et Eschbach) de ne jamais, tant qu'il sera landvogt, souffrir qu'ils soient détachés de la Landvogtey, ni distraits de la juridiction du Schultheis de Haguenau; — diplôme de l'empereur Charles IV, qui maintient la ville de Haguenau dans le droit dont elle jouit de se faire aider, dans les expéditions militaires, du contingent et des subsides des villages impériaux; promet de ne jamais séparer lesdits villages de la Landvogtey; de ne jamais les détacher les uns des autres, les vendre ni les engager; révoquant et cassant tout acte qui serait contraire à ces prescriptions.

AA. 147. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; allemand.

**1374-1391.** — Reconnaissance, de la part de Rodolphe de Hohenstein, pour le paiement de 160 marcs

d'argent, fait par les habitants du village de Dankratzheim, qui lui avait été engagé pour pareille somme par l'empereur Charles IV; — exemption, pendant 6 ans, de tout impôt et contribution, donnée par Étienne, comte Palatin, oberlandvogt, au village de Dankratzheim, qui s'était racheté de ses propres deniers et avait ainsi été de rechef réuni à l'empire; — confirmation par Ulrich de Lichteneck, unterlandvogt, de tous les anciens droits et bonnes coutumes et du Gericht de Dankratzheim, attendu que ledit village s'est libéré lui-même de son engagement.

AA. 148. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; allemand et latin.

**1360-1421.** — Accommodement entre le Landvogt et Henri de Fleckenstein, au sujet des villages du Rieth, en vertu duquel la haute justice est attribuée à l'empire, et lesdits villages sont reconnus villages impériaux; — enquête par-devant les abbés de Walbourg et de Neubourg et le prévôt du vieil hôpital de Haguenau dont il résulte que les villages du Rieth sont villages impériaux et que les seigneurs de Fleckenstein n'y possèdent pas le droit de haute justice; — Rodolphe, abbé de Murbach, landvogt, s'engage, envers le Sénat de Haguenau, à rembourser aux villages impériaux la contribution qu'il a levée sur leurs habitants, sitôt que l'empereur ou le Margrave de Moravie l'auront dédommagé des frais de la guerre qu'il a soutenue contre Henri de Fleckenstein; promettant d'envoyer à Haguenau, à première réquisition du sénat, deux hommes d'armes, avec leurs chevaux, comme ôtages.

AA. 149. (Liasse.) — 19 pièces, papier; 7 pièces, parchemin; allemand.

**1422-1468.** — Diplôme de Sigismond, roi des Romains, qui ordonne à Haguenau de protéger particulièrement les villages impériaux, contre toute vexation ou exaction de la part des Landvogts et de leurs officiers; — diplôme de Sigismond, promettant de ne jamais séparer le village de Dankratzheim de l'empire ni de la Landvogtey de Haguenau, et lui confirmant tous ses droits et privilèges; diplôme d'Albert II, réprimant les violences commises par les Landvogts à l'égard des villages impériaux, placés à cet égard sous la protection spéciale de Haguenau, et portant règlement de juridiction, en cas de contestation entre les Landvogts et lesdits villages; — contestations et arrangements, au sujet de délimitation de bans et de communaux, entre Ueberrach et Bitschhoffen, et entre Bitschhoffen, la Walck et Pfaffenhoffen; — acte de notoriété qui constate que chaque habitant de Gunstett ayant voiture, doit chaque année au Landvogt 15 mesures d'avoine,

3 Pfenning, et 3 poules; que d'autre part, lesdits habitants jouissent de divers droits en forêt, entre autres, du droit de pâturage depuis le 12<sup>e</sup> jour après les Rois jusqu'à la Saint-Barthélemy; — liste des 45 villages de la Landvogtey de Haguenau avec indication des 10 villages ressortissant du Gericht de Batzendorf; — formule du serment à prêter par les habitants des villages.

AA. 150. (Liasse.) — 52 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; allemand.

**1521-1740.** — Diplôme de Charles V, qui confirme, en le transcrivant, le diplôme d'Albert II, en faveur des villages impériaux. — Intervention du Sénat de Haguenau, comme protecteur des habitants des villages impériaux, auprès du Landvogt qui voulait changer la formule du serment à prêter par eux. — Le village de Dankratzheim charge Haguenau de lui obtenir confirmation de ses privilèges. — Instructions données par le magistrat de Haguenau à son délégué, au sujet des droits d'Umgeld qu'on voulait imposer aux villages. — Extraits de divers documents, prouvant que Surburg et Gunstett font partie des villages impériaux. — Diplôme de Rodolphe II, confirmant celui d'Albert II. — Mémoire sur divers abus commis dans les villages. — Diplôme de l'empereur Mathias, qui confirme le diplôme d'Albert II. — Délimitation de bans entre Rumersheim et Berstett. — Dürrenbach et Gunstett demandent remise de la redevance en avoine qu'ils paient pour droit forestier. — Édité de Louis XIV, citant pardevant son conseil, tous les seigneurs qui avaient usurpé des villages dépendant de la préfecture de Haguenau.

AA. 151. (Liasse.) — 13 pièces, papier; allemand et français.

**1452-1731.** — Agents de la ville; députés. — Le Stettmeister Bildstein et le syndic, envoyés par le sénat de Haguenau en députation à Vienne pour exposer la triste situation de la ville; instructions aux envoyés; relations. — Correspondance entre la ville et le docteur Stupanus son agent à Vienne, au sujet de la confirmation des privilèges. — Relation présentée à l'empereur de l'état de ruine totale et de misère où se trouve la ville. — Correspondance avec le chargé d'affaires à Vienne, au sujet de l'état de la ville et de ses dettes. — Le Stettmeister Ch. de Worstatt député à Paris, au sujet de la liquidation des dettes de la ville, le maintien de ses droits sur la forêt et la conservation des appointements du magistrat.

AA. 152. (Liasse.) — 65 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; allemand.

**1350-1399.** — Lettres et correspondance: — Rod. de Sahlenbach, et le Schultheis de Lauterbourg se rendent

cautions d'une dette contractée envers le sénat de Haguenau. — Wenceslas de Bohême invite le magistrat à protéger Cuntz Oheige contre toute agression ; — correspondance entre le sénat de Haguenau et celui de Molsheim, au sujet d'un bourgeois de Haguenau dévalisé par des habitants de Bitschhoffen ; — Bernhard de Fleckenstein promet au magistrat de relâcher les bedeaux de justice arrêtés par lui ; — Henri de Lichtenberg demande la restitution d'un bateau saisi sur un de ses sujets.

AA. 153. (Liasse.) — 100 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin ; allemand.

**1400-1499.** — Lettres et correspondance : — le margrave de Baden annonce au Sénat son arrivée en ville ; Frédéric, comte Palatin, prie le Sénat de lui prêter 500 livres pfenning ; — Jean, Wildgrave de Thun, offre au magistrat et Conseil de Haguenau de faire participer leurs députés à la diète de Heidelberg, au bénéfice de son sauf-conduit ; — le sénat de Strasbourg invite celui de Haguenau à envoyer sa compagnie d'arquebusiers au tir de Berghietheim ; — correspondance avec le sénat de Nuremberg au sujet de marchandises saisies à Haguenau comme appartenant à des Français.

AA. 154. (Liasse.) — 135 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1501-1582.** — Lettres et correspondance : — le sénat de Wissembourg informe Haguenau qu'ayant été obligé d'entrer dans la confédération de la Souabe, il ne peut prendre part aux réunions des villes d'Alsace ; — l'abbesse de Biblisheim demande avis au magistrat au sujet d'une jeune fille qui veut se faire religieuse contre le gré de sa mère ; — correspondance entre l'abbé de Neubourg et le Sénat au sujet du droit forestier ; — correspondance entre le magistrat de Haguenau et l'évêque de Spire au sujet de l'abbaye de Walbourg ; — G. Jean, comte de Veldentz, demande au Sénat, moyennant paiement, un logement convenable pour sa femme et son fils pendant ces temps de guerre.

AA. 155. (Liasse.) — 126 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; allemand.

**1583-1599.** — Lettres et correspondance : — Jean, comte Palatin, demande au Sénat remise des intérêts qu'il doit ; — J. Casimir, Bernhard, Philippe et Louis, comtes Palatins, annoncent la vente de la ville de Phalsbourg faite par leur cousin et frère le duc Georges Jean, au duc de Lorraine, vente contre laquelle ils protestent ; — Georges-Jean, comte Palatin, demande au Sénat de lui prêter 6 chevaux de voiture de même couleur, pour le mariage de

sa fille avec le duc de Wurtemberg ; — Georges-Gustave, comte Palatin, demande à la ville 2 quintaux de poudre et 6 quintaux de plomb, pour son château de Lützelstein ; — le sénat de Colmar mande au magistrat de Haguenau que l'Empereur est arrivé à Colmar vendredi jour de Saint-Valentin.

AA. 156. (Liasse.) — 115 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; allemand.

**1600-1606.** — Lettres et correspondance : — le Sénat réclame au comte Palatin le paiement des rentes par lui dues à l'hôpital ; — le magistrat demande au sénat de Strasbourg communication du règlement des orfèvres ; — correspondance avec le comte Palatin au sujet des rentes dues à l'hôpital, à Saint-Georges et à divers bourgeois ; — correspondance entre la ville et le seigneur de Polweiler au sujet de 17 pièces de tapisserie que le magistrat avait envoyées à ce dernier et dont il ne pouvait obtenir le paiement.

AA. 157. (Liasse.) — 81 pièces, papier ; allemand.

**1607-1610.** — Lettres et correspondance : — entre le comte Palatin Jean, le bailli de Bischwiller et le sénat de Haguenau, au sujet de contestations entre Bischwiller et Haguenau ; — correspondance avec le comte Palatin à l'occasion de rentes dues par lui à divers établissements et à des bourgeois de Haguenau ; — Nic. Breitenacker, bailli de Bouxwiller, demande au Sénat le droit de bourgeoisie.

AA. 158. (Registre.) — In-folio ; 498 feuilles, papier ; allemand.

**1610-1611.** — Correspondance du magistrat de Haguenau du 4 janvier 1610 au 28 décembre 1611 ; — le Sénat prie le maître de la forêt de ne pas empêcher les bourgeois de tendre des pièges aux oiseaux de proie ; — permission accordée à divers individus de chercher dans la campagne des herbes contre la peste qui sévit en Lorraine ; — le Sénat prie le margrave de Brandebourg, commandant l'armée impériale, de ne pas imposer de trop forte garnison à la ville ; — le magistrat, vu la disette de grains, demande aux prélats de Neubourg et de Walbourg de céder de leur blé aux habitants.

AA. 159. (Liasse.) — 139 pièces, papier ; allemand.

**1611-1620.** — Lettres et correspondance : — du Sénat avec le comte de Hanau au sujet du pâturage de la Mittelhardt ; — avec le docteur Kremer, agent de la ville à Spire ; — avec le Conseil de la grande préfecture au sujet du titre à donner aux conseillers ; — avec J. Lew, agent

de la ville à Vienne, à cause de la confirmation des privilèges; — avec la régence de Deux-Ponts, au sujet d'intérêts de sommes dues par le comte Palatin à la fabrique de Saint-Georges.

AA. 160. (Liasse.) — 85 pièces, papier; allemand.

**1621-1627.** — Lettres et correspondance: — le comte de Hanau prévient le Conseil que Mansfeld va frapper une contribution sur la communauté des Juifs de Haguenau; — Léopold, archiduc d'Autriche, évêque de Strasbourg, demande à la ville si elle a payé les 20,000 fl. promis à Mansfeld; — correspondance avec la régence d'Ensisheim, au sujet de J.-Ph. Adler, secrétaire du comte de Löwenstein, gouverneur de la ville pendant l'occupation de Mansfeld; — Guillaume, margrave de Baden, demande à la ville exemption de droits pour 200 sacs d'avoine qu'il a fait acheter.

AA. 161. (Liasse.) — 84 pièces, papier; allemand.

**1628.** — Lettres et correspondance: — le prélat de Neubourg demande au Conseil le décompte de ce que se doivent réciproquement la ville et son couvent; — la supérieure du couvent des Augustins de Strasbourg réclame une somme de 1200 fl. pour intérêts dus par la ville; — le comte Palatin Jean, annonce au Conseil qu'à cause des guerres continues il ne peut payer à la ville ce qu'il lui doit; — correspondance avec l'archiduc Léopold au sujet de 4 compagnies de troupes impériales que devaient entretenir les dix villes d'Alsace.

AA. 162. (Liasse.) — 99 pièces, papier; allemand et français.

**1629-1655.** — Lettres et correspondance: — entre le Sénat et l'abbé de Neubourg au sujet d'une avance en grains demandée à ce dernier; — avec le bailli de Fleckenstein à cause de chevaux enlevés aux Jésuites par les Suédois; — le comte de Hanau réclame comme propriété d'un de ses sujets la maison occupée par le commandant français La Treille; — le général baron de Rosen envoie à la ville une lettre adressée par le roi de France, ainsi que la provision d'une commission royale; — correspondance avec le sieur J. Beck, agent de la ville à Paris.

AA. 163. (Liasse.) — 109 pièces, papier; allemand et français.

**1656-1669.** — Lettres et correspondance: — l'évêque de Worms et le comte Palatin réclament les subsides pour l'entretien de la cour aulique de Spire; — réclamations du colonel de Grimm et de divers particuliers pour capitaux prêtés à la ville; — réclamation de l'évêque de Spire au sujet du droit de Marzahl dû à Haguenau par

l'abbaye de Walbourg; — lettres de Ratisbonne au sujet du plénipotentiaire français de la Gravelle; — remontrances faites par la ville aux seigneurs de Bischwiller à l'occasion d'un moulin que ceux-ci voulaient établir sur la Moder, ce qui était contraire aux privilèges de Haguenau.

AA. 164. (Liasse.) — 75 pièces, papier; allemand et français.

**1670-1690.** — Lettres et correspondance: — remontrances du Conseil de la préfecture au sujet d'une imposition établie sur les biens de Rodolphe Streit d'Immendingen; — invitation adressée par le syndic de Haguenau à un notaire impérial d'assister à l'élection de nouveaux échevins et de dresser acte de la cérémonie; — plaintes de Frédéric-Albert de Dürkheim sur la violation de ses privilèges et les exactions des soldats français; — lettre au sénat de Strasbourg au sujet de la poste; — correspondance avec le comte de Fleckenstein à l'occasion de tabac falsifié vendu par son intendant à un bourgeois de Haguenau.

AA. 165. (Liasse.) — 112 pièces, papier; allemand et français.

**1691-1694.** — Lettres et correspondance: — l'intendant avise le sénat de Haguenau de l'envoi des rôles de répartition pour 15200 rations de fourrage à livrer par les habitants; — invitation de réunir tous les jeunes gens qui doivent servir dans la milice de la Basse-Alsace; — annonces de passages de troupes; — avis donné au magistrat par M. de La Grange, de ne fournir ni charriots ni voitures aux troupes qui doivent passer à Haguenau.

AA. 166. (Liasse.) — 170 pièces, papier; français et allemand.

**1695-1696.** — Lettres et correspondance: — M. de La Grange demande la liste des gentilshommes qui se trouvent à Haguenau pouvant servir comme officiers; — le marquis d'Huxelles invite le magistrat à envoyer aux redoutes du Rhin des renforts d'hommes, les paysans armés qui s'y trouvent déjà ne suffisant pas pour défendre le fleuve; — l'intendant prie le magistrat de lui adresser un état des personnes désirant acquérir un titre de noblesse.

AA. 167. (Liasse.) — 75 pièces, papier; français et allemand.

**1697 - 1698.** — Lettres et correspondance: — M. de La Grange avise le magistrat de faire préparer le logement pour les 24 compagnies du régiment de la milice de Basse-Alsace qui vont s'assembler à Haguenau; — l'intendant mande au Sénat de ne pas élire de nouveau bourgmestre en remplacement de celui qui vient de mourir, pour économiser le traitement attaché à ces fonctions. — Correspondance du magistrat avec M<sup>e</sup> Frémien, avocat au Conseil d'État, au sujet du procès de la ville avec la maîtrise des eaux et forêts.

AA. 168. (Liasse.) — 82 pièces, papier; français et allemand.

**1699 - 1700.** — Lettres et correspondance : — M. de La Fond mande au magistrat de lui envoyer chaque semaine un état du prix des grains ; — le marquis d'Huxelles défend au magistrat de délivrer des billets de logement à qui que ce soit, sans ordre exprès ; — le même avise le Sénat que le régiment de Conflans reste à Haguenau ; — M. de La Fond interdit au magistrat de délivrer ni chevaux ni voitures sans ordre formel de lui ou du marquis d'Huxelles.

AA. 169. (Liasse.) — 132 pièces, papier; français et allemand.

**1700-1704.** — Lettres et correspondance : — M. de La Houssaye invite le magistrat à faire construire un pont de bois sur le grand bras du Rhin, au-dessous de la redoute de Statmatt ; — le marquis d'Huxelles ordonne de faire sortir, dans la quinzaine, tous les juifs de Haguenau ; — M. de La Houssaye demande un état des revenus et des dépenses de la ville, ainsi que des revenus de l'hôpital ; — le même avise le magistrat de défendre aux habitants, sous peine de mort, d'aller de l'autre côté du Rhin, sans passeport en bonne forme.

AA. 170. (Liasse.) — 135 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; français et allemand.

**1706 - 1716.** — Lettres et correspondance : — M. de La Houssaye mande au magistrat de procéder au recouvrement des 6000 livres payées par la ville pour le rachat des cloches ; — le magistrat de Seltz demande à prendre copie des documents concernant les droits et privilèges de cette ville ; — le magistrat de Haguenau écrit au maréchal d'Huxelles au sujet de mutineries de la part de la bourgeoisie ; — le comte de Châtillon, grand-bailli, recommande de ne pas procéder au renouvellement du magistrat sans lui en avoir donné avis et reçu ses ordres.

AA. 171. (Liasse.) — 77 pièces, papier; français et allemand.

**1717.** — Lettres et correspondance : — le comte du Bourg recommande au magistrat le sieur Vimpf, pour la place de Stettmeister vacante ; — défense aux habitants de cultiver les terrains des fortifications ; — le marquis d'Huxelles mande au magistrat de différer l'élection de deux nouveaux Stettmeisters, jusqu'à l'arrivée du comte d'Angervillers ; — M. d'Angervillers fait des remontrances sur les difficultés éprouvées dans le recouvrement des impositions.

AA. 172. (Liasse.) — 99 pièces, papier; français et allemand.

**1718-1721.** — Lettres et correspondance : — réclamations de la part de la bourgeoisie au sujet de la forêt ; — annonce au magistrat de la mort, à Bühl, de Henri de Fleckenstein, dernier représentant de cette maison ; — correspondance au sujet d'une somme de 80,000 livres réclamée par M. de Lutzelbourg, et pour laquelle Haguenau, Colmar et Schlestadt s'étaient portés cautions ; — renseignements demandés par M. d'Angervillers au sujet de la capitulation avec l'Empereur, lors de l'occupation de la ville et de la composition du magistrat au point de vue de la religion.

AA. 173. (Liasse.) — 101 pièces, papier; français et allemand.

**1722-1727.** — Lettres et correspondance : — le maréchal du Bourg mande au magistrat d'ordonner aux aubergistes et cabaretiers de remettre chaque soir un état des étrangers logés chez eux ; — M. d'Elvert, subdélégué de l'intendant, recommande d'empêcher la sortie du royaume des matières d'or et d'argent ; — correspondance au sujet de M<sup>e</sup> de Saint-Palais, possesseur du château de Rammersheim, prétendant à l'exemption des charges et impôts ; — avis donné au magistrat que le régiment suisse de Diesbach va tenir garnison à Haguenau.

AA. 174. (Liasse.) — 108 pièces, papier; français et allemand.

**1728-1729.** — Lettres et correspondance : — le magistrat mande à l'intendant de l'appuyer dans sa demande en confirmation des droits et privilèges de la ville ; Schlestadt invite Haguenau à assister à l'ouverture du coffre déposé dans ses archives, et renfermant les titres communs aux 10 villes impériales ; — M. de Brou mande au magistrat de tenir à sa disposition les greniers et magasins de la ville pour le service du Roi.

AA. 175. (Liasse.) — 123 pièces, papier; français et allemand.

**1730-1734.** — Lettres et correspondance : — avis de passages de troupes ; — M. Gayot avise le magistrat qu'en raison de l'augmentation d'approvisionnement que les entrepreneurs sont obligés de faire en foin et en avoines, il leur faut de nouveaux magasins ; — différend entre la ville et le sieur Hannong, fabricant de fayence ; — procès entre la ville et la tribu des tonneliers.

AA. 176. (Liasse.) — 77 pièces, et registre in-folio, 237 feuilles, papier; français et allemand.

**1735-1737.** — Lettres et correspondance : — l'intendant demande un état exact de tous les biens possédés

par des sujets de l'Empereur ; — M. d'Elvert demande au magistrat s'il y a dans le territoire de la ville de jeunes gentilshommes ou fils de gens vivant noblement, qui puissent tirer de chez eux 400 livres de pension annuelle, et dont on pourrait faire des officiers ; — renouvellement du magistrat ; recommandation du duc de Chatillon de faire un bon choix ; — le magistrat félicite M. Vauché de sa nomination à la place de major de la ville.

AA. 177. (Liasse.) — 92 pièces, papier ; français et allemand.

**1738-1739.** — M. de Brou recommande au magistrat les précautions à prendre contre l'invasion des maladies épidémiques qui règnent en Suisse et en Italie ; — M. de Corberon demande copie de tous les statuts et coutumes de la ville ; — correspondance avec le sieur Abbé, prévôt d'Ensisheim, au sujet d'un procès que ce dernier soutenait contre le sieur de Filain, de Cernay ; — procès entre la ville et les P. P. Augustins ; — M. de Brou avise le magistrat que les grains, farines et légumes sont exempts de droits de péage par tout le royaume.

AA. 178. (Liasse.) — 118 pièces, papier ; français et allemand.

**1740.** — Lettres et correspondance : — M. Gayot mande au magistrat de mettre à la disposition du munitionnaire des vivres, les grains qui se trouvent dans les greniers de la fabrique de Saint-Georges ; — plainte du receveur des finances au sujet du non-paiement des impositions ; — état des miliciens levés dans le ressort de la ville ; — requête des Juifs au sujet des impositions ordinaires et demandant à être exemptés des gardes et corvées.

AA. 179. (Liasse.) — 96 pièces, papier ; français et allemand.

**1741.** — Lettres et correspondance : — le magistrat demande à l'intendant de l'autoriser à acquérir l'imprimerie du sieur Niedheimer ; — le magistrat de Fort-Louis annonce l'établissement en cette ville, par lettres-patentes du roi, d'un marché franc hebdomadaire ; — M. de Brou avise le magistrat de l'arrivée de 700 chevaux d'artillerie ; — mort du sieur de Gail, prêteur royal de Haguenau.

AA. 180. (Liasse.) — 129 pièces, papier ; français et allemand.

**1742-1743.** — Lettres et correspondance : — M. de Grandville demande un état des crimes et délits dans la juridiction de Haguenau ; — M. de Mirabel, ingénieur chargé des fortifications, avise le magistrat qu'il va faire percer une nouvelle rue ; — M. d'Elvert demande, pour les compagnies des gardes du corps, des jeunes gens de bonne famille et d'une taille de 5 pieds 5 pouces.

AA. 181. (Liasse.) — 108 pièces, papier ; français et allemand.

**1744-1746.** — Lettres et correspondance : — M. de Vanolles mande au magistrat de faire arrêter tous les soldats, pandours, croates et autres de la reine de Hongrie, qui n'ayant pu repasser le Rhin se sont répandus dans le pays ; — M. Gayot demande des pionniers pour les travaux à exécuter à la Queich et la Lauter ; — exemption de logement militaire prétendue par les maîtres de postes.

AA. 182. (Liasse.) — 113 pièces, papier ; français et allemand.

**1747-1748.** — Lettres et correspondance : — certificat de notoriété demandé par la ville de Munster au sujet de ce qui se pratique envers les habitants pour les forêts possédées en commun par une ville et le roi ; — les P. P. Augustins demandent une indemnité pour le dommage que leur cause le foin déposé par le munitionnaire dans leur église ; — M. de Vanolles demande un état du prix des grains aux marchés de Haguenau.

AA. 183. (Liasse.) — 73 pièces, papier ; français et allemand.

**1749-1750.** — Lettres et correspondance : — reconstruction de l'hôpital bourgeois ; — renouvellement du magistrat ; — le duc de Chatillon fait ses recommandations au sujet de la place de conseiller vacante ; — nomination de M. Duplessis comme ingénieur en chef pour Haguenau, Lichtenberg et La Petite-Pierre ; — ordonnance qui défend aux habitants de la province de la quitter pour aller s'établir à l'étranger ; — procès de Haguenau envers Shierrein et Schirhoffen.

AA. 184. (Liasse.) — 140 pièces, papier ; français et allemand.

**1751-1752.** — Lettres et correspondance : — révocation du sieur Oberlin comme Stettmeister ; nomination de M. de Colommé ; — établissement du canal de décharge de la Moder ; — M. Gayot mande au magistrat que dorénavant les réclamations des particuliers sur la levée des dîmes, ne seront plus admises au Conseil d'État ; — état demandé des Suisses habitant le baillage de Haguenau ; — réjouissances ordonnées pour célébrer la convalescence du Dauphin.

AA. 185. (Liasse.) — 108 pièces, papier ; français et allemand.

**1753.** — Lettres et correspondance : — émigration prenant de grandes proportions dans la province ; — précautions à prendre contre l'introduction de la peste qui règne en Pologne et en Moldavie ; — M. d'Elvert demande une recherche exacte des jeunes gentilshommes se destinant aux armes, le roi ayant l'intention de les loger au château de Vincennes en attendant l'achèvement de l'école

militaire; — état demandé du nombre de colléges à Haguenau, du chiffre des étudiants et du degré des études.

AA. 186. (Liasse.) — 91 pièces, papier; français.

**1754.** — Lettres et correspondance: — confection du rôle des impositions; — demande de renseignements sur la corporation des chirurgiens et son organisation dans l'étendue du baillage; — M. de Lucé mande au magistrat qu'il approuve la dépense pour la gravure du plan de la ville, destiné à être inséré dans l'histoire d'Alsace de Schœpflin; — régiment de La Marck, venant tenir garnison à Haguenau; — lettre de M. de Lucé, au sujet de 4000 sacs de blé appartenant à l'évêque de Spire.

AA. 187. (Liasse.) — 86 pièces, papier; français.

**1759.** — Lettres et correspondance: — réparation du quai des Augustins et du Pont-de-Bois; — accapareurs de grains; — règlement pour les changeurs au sujet de la vaisselle d'or et d'argent; — le magistrat de Wissembourg demande quelles sont à Haguenau les denrées soumises à l'octroi; — suppression d'un imprimé intitulé: *Remontrances du parlement du Dauphiné*.

AA. 188. (Liasse.) — 95 pièces, et 1 registre in-folio, 290 feuilles, papier; français.

**1760.** — Lettres et correspondance: — passages de troupes; — curage du canal appelé le Vieux-Fossé, passant sous l'hôpital; — opposition de la part du magistrat à la construction à Bischwiller d'un moulin sur la Moder; — honneurs à rendre au duc de Broglie à son passage par la ville; — réparation de la route de Strasbourg depuis le pont de la Maladrerie; — victoires remportées par les troupes françaises.

AA. 189. (Liasse.) — 96 pièces, papier; français.

**1761.** — Lettres et correspondance: — les Suisses, officiers et soldats, exemptés de toute imposition; et pour les biens-fonds traités comme les nobles; — autorisation donnée au magistrat pour acheter une maison d'école; — état demandé des crimes et délits dans l'étendue de la juridiction de Haguenau; — fourniture de lits à faire par la ville à l'hôpital militaire; — passages de troupes et de prisonniers de guerre.

AA. 190. (Liasse.) — 79 pièces, papier; français et allemand.

**1762.** — Lettres et correspondance: — M. de Lucé recommande au magistrat l'acquisition de l'histoire d'Alsace par Schœpflin; — contestations avec le fermier des revenus patrimoniaux; — emplacement à fournir à l'hôpital des

bourgeois pour y recevoir les malades de l'armée; — condamnés aux galères à livrer à Strasbourg pour être dirigés sur Brest.

AA. 191. (Liasse.) — 108 pièces, papier; français.

**1763.** — Lettres et correspondance: — écuries à construire le long des murs de la ville, pour y loger les chevaux des troupes; — élection d'un Stettmeister en remplacement du sieur Hofman, démissionnaire; — exemptions en faveur des officiers suisses et génévois; — mesures à prendre contre l'émigration; — régiment de recrues établi dans chaque province et portant le nom du chef-lieu.

AA. 192. (Liasse.) — 118 pièces, papier; français.

**1764-1765.** — Lettres et correspondance: — flottage du bois; — droit de pontenage prétendu par la communauté de Kaltenhausen; — dépenses faites lors de la présentation du duc de Choiseul comme Oberlandvogt; invitation à l'économie de la part de l'Intendant; — changement à la direction des tuyaux des fontaines publiques; — contribution de la ville aux frais de réparation et d'entretien de l'hôpital militaire.

AA. 193. (Liasse.) — 74 pièces, papier; français et allemand.

**1766.** — Lettres et correspondance: — M. de Blair, intendant, demande au magistrat de lui indiquer les communautés qui pourraient recevoir un certain nombre de familles allemandes qui auraient voulu passer aux colonies; — levée de miliciens; — les soldats en congé sommés sous peine d'être arrêtés par la maréchaussée, de rejoindre leurs corps; — M. de Blair annonce au magistrat que le roi veut bien décharger la ville des réparations et fournitures à faire à l'hôpital militaire.

AA. 194. (Liasse.) — 72 pièces, papier; français et allemand.

**1767.** — Lettres et correspondance: — renouvellement de la ferme des revenus de la ville; — état à fournir des biens possédés par des officiers suisses; — réclamation par le prieur général des Guillemites, des couvents de cet ordre à Haguenau et Marienthal, abandonnés par les religieux à la suite des guerres; — conservation aux gardes-du-corps du feu roi de Pologne des privilèges dont ils jouissaient du vivant de ce prince.

AA. 195. (Liasse.) — 130 pièces, papier, et 1 registre in-folio 250 feuilles; français et allemand.

**1768-1769.** — Lettres et correspondance: — nomination comme Stettmeisters des sieurs Hofman et Schwend; foi et hommage rendus au duc de Chatillon; — brevet de

Stettmeister accordé par le roi au sieur Laquante ; — passage de troupes ; — magasins à poudre et prisons ; — hôpital bourgeois ; lits à réserver aux militaires ; — logement du chirurgien-major.

AA. 196. (Liasse.) — 85 pièces, papier ; français et allemand.

**1770.** — Lettres et correspondance : — établissement à Haguenau d'une brigade de maréchaussée ; — disette de grains ; mesures prises contre les traficants ; — décret rendu par le magistrat enjoignant aux usiniers de la Moder de faire divers changements à leurs moulins, sous peine de 600 livres d'amende ; — routes et chaussées.

AA. 197. (Liasse.) — 90 pièces, papier ; français et allemand.

**1771.** — Lettres et correspondance : — canal de décharge près du Moulin-neuf ; — publication des mesures prises en Hongrie et en Transylvanie contre la trop grande affluence d'émigrants en ces pays ; — introduction d'espèces décriées et inférieures en valeur aux monnaies courantes ; mesures à prendre.

AA. 198. (Liasse.) — 134 pièces, papier ; français et allemand.

**1772-1773.** — Lettres et correspondance : — magasin à fourrages ; — réclamation du doyen du chapitre de Haguenau contre les droits réclamés par le préposé de la douane sur les ventes faites par les membres du chapitre ; — relevé de la population de la province ; — la légion de Condé envoyée en garnison à Haguenau ; — mesures à prendre contre plusieurs individus suspects ou dangereux.

AA. 199. (Liasse.) — 67 pièces, papier ; français et allemand.

**1774.** — Lettres et correspondance : — le magistrat de Wissembourg demande conseil à celui de Haguenau sur une défense faite par l'intendant de ne recevoir aucun juif comme habitant, sans autorisation ; — contestations entre la tribu des jardiniers et les cultivateurs de garance ; — liquidation des dettes de la ville ; — logement des gens de guerre ; — entretien des routes et chaussées par les corvéables des communes.

AA. 200. (Liasse.) — 114 pièces, papier ; français et allemand.

**1775.** — Lettres et correspondance : — mémoire de l'évêque de Spire contre les impositions exigées de son receveur à Haguenau ; — dette de 14,000 livres dues par la ville à la congrégation de Notre-Dame à Strasbourg. — état demandé de tout ce que la province d'Alsace supporte pour le service militaire ; — dénombrement de la population.

AA. 201. (Liasse.) — 156 pièces, papier ; français et allemand.

**1776-1777.** — Lettres et correspondance : — mémoire contre la suppression de tous les droits sur les grains ; — rétablissement de ces droits en faveur de Strasbourg, Colmar et Sélestadt ; — les Suisses forcés de contribuer aux impositions pour les biens-fonds possédés par eux ; — M. Barth nommé syndic général de la province, aux appointements de 6000 livres à fournir par les villes.

AA. 202. (Liasse.) — 87 pièces, et 1 registre in-folio, 271 feuilles ; français et allemand ; papier.

**1778-1779.** — Lettres et correspondance : — mémoire adressé au roi par le magistrat pour obtenir un régiment de cavalerie ; — acquisition de l'emplacement du Stéphanfelder Hof, sur le Fossé, pour en faire une promenade publique ; — concession de divers cantons de forêt aux communes de Schirrein, Schirhoffen et Soufflenheim ; — mémoire de la tribu des jardiniers au sujet de la culture de la garance, accordée exclusivement et par privilège impérial à Haguenau et à Krautweiler ; — juifs ; mesures à prendre contre leur trop grand développement.

AA. 203. (Liasse.) — 85 pièces, papier ; français et allemand.

**1780-1784.** — Lettres et correspondance : — traitement de l'ingénieur en chef ; — appropriation de locaux destinés au service des fourrages ; — vente des immeubles appartenant aux hôpitaux ; — établissement de la route de Landau dans le parcours de la forêt de Haguenau ; — défense d'exporter des métiers à tisser.

AA. 204. (Liasse.) — 99 pièces, papier ; français et allemand.

**1785.** — Lettres et correspondance : — réparation du magasin des vivres ; — nouvelle aile ajoutée à l'hôpital bourgeois ; — le maréchal de Stainville réclame la prestation de foi et hommage comme grand-bailli, en qualité d'héritier et descendant du duc de Choiseul ; — adjudication des revenus patrimoniaux de Wissembourg.

AA. 205. (Liasse.) — 104 pièces, papier ; français et allemand.

**1786.** — Lettres et correspondance : — conversion de la corvée en nature en une prestation pécuniaire ; — réclamation du sieur de Bousies au sujet de ses appointements comme stettmeister-adjoint ; — passage de troupes ; — établissement d'un marché aux chevaux et autre bétail à Lauterbourg ; — réglementation des médecins et chirurgiens.

AA. 206. (Liasse.) — 98 pièces, papier ; français et allemand.

**1787.** — Lettres et correspondance : — demande de la part du chapitre de Saint-Georges d'un emplacement



pour l'inhumation des ecclésiastiques ; — remboursement des capitaux dûs par la ville au chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg ; — vol commis à Strasbourg ; signalement des inculpés.

AA. 207. (Liasse.) — 165 pièces, papier ; français et allemand.

**1788-1789.** — Lettres et correspondance : — réunion à Obernai des villes de la Landvogtey pour préparer un mémoire aux fins d'être maintenues dans leurs anciens droits et privilèges ; — mémoire dirigé contre le magistrat des 10 villes ; — élection de députés ; — mémoire adressé au maréchal de Stainville par des bourgeois de Haguenau contre le magistrat ; — le magistrat de Landau demande copie des diplômes impériaux établissant les privilèges de la ville de Haguenau.

AA. 208. (Liasse.) — 26 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1352-1578.** — Contestations de la ville avec la Landvogtey. — Différend entre la ville et Rodolphe, comte Palatin, à cause de la forêt. — Lettres de Frédéric, comte Palatin, Oberlandvogt, demandant à la ville de renoncer à toutes prétentions portant atteinte aux prérogatives du Landvogt, surtout au sujet de la forêt. — Arrangement conclu entre le Sénat et le Landvogt, au sujet de l'audition des témoins dans les affaires criminelles. — Mémoire adressé par la ville à l'archiduc Ferdinand, contre les conseillers de la Landvogtey. — Mandat de l'empereur Maximilien, enjoignant aux Mestre et Conseil de s'abstenir de toute innovation contraire aux droits du Landvogt. — Contestations entre le Sénat et le Schultheis impérial, au sujet de la justice. — Commission impériale envoyée à Haguenau pour régler le différend entre les Mestre et Conseil et la Landvogtey, principalement au sujet de la justice civile et criminelle ; mémoires et répliques des deux parties.

AA. 209. (Liasse.) — 38 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin ; allemand.

**1581-1602.** — Protestation notariée du sénat de Haguenau contre le Landvogt, qui refusait de laisser paraître devant le Conseil, un serviteur de la Préfecture, accusé de délit. — Protestation de l'Unterlandvogt contre un jugement rendu hors de sa présence. — Contestation entre le Sénat et l'Unterlandvogt qui avait fait couper des chênes dans la forêt. — Mémoire du conseil de Haguenau établissant les droits respectifs de la ville, du Landvogt et du Schultheis en matière de justice, et combattant les prétentions du prêteur comme contraires aux privilèges de la ville. — Contestation et litige porté devant la Cour  
HAGUENAU. — SÉRIE AA.

impériale de Spire, entre le Landvogt et la ville, qui se prétend lésée dans ses privilèges, principalement dans ceux de juridiction. — Réclamation de la part de la ville du droit de prendre les grives, comme privilège dont les habitants jouissent de temps immémorial et que le Landvogt voulait leur interdire. — Réponse du Sénat à un acte de rétorsion d'injures que le Schultheis lui avait fait signifier.

AA. 210. (Liasse.) — 44 pièces, papier ; allemand.

**1604-1671.** — Exposé des griefs de la ville contre la Landvogtey. — Doléances et plaintes en usurpation de droits portées par le Landvogt et son Conseil pardevant l'Empereur, contre les Mestre et Conseil de Haguenau. — Mémoire adressé par le Sénat à l'archiduc Maximilien, Oberlandvogt, contre les officiers de la préfecture, pour atteintes portées aux droits de juridiction de la ville. — Plaintes portées par Haguenau et les autres villes, contre le comte de Sultz, Unterlandvogt et ses conseillers. — Commission impériale réunie à Haguenau pour prononcer sur les plaintes de la ville, au sujet de la violation de ses privilèges par la Landvogtey. — Démêlés divers et contestations avec la Landvogtey au sujet des droits de la ville sur la forêt. — Mémoire du Sénat au Landvogt sur le droit de protection à payer par les juifs. — Plaintes du Sénat, pour abus de pouvoir de la part de Victor Klœckler, Schultheis. — Contestations au sujet du droit de juridiction dans l'intérieur du moulin, dit Burgmühl.

#### LANDVOGTEY DE HAGUENAU.

AA. 211. (Liasse.) — 7 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1388-1451.** — Nomination par Venceslas de Bohême, de Jost, margrave de Moravie, comme Landvogt en Alsace. — Lettres patentes de Robert, roi des Romains, nommant son fils, le duc Louis, Landvogt. — Extrait de la nomination, comme Oberlandvogt, de Louis, comte Palatin du Rhin. — Nomination par Frédéric, roi des Romains, de Frédéric, comte Palatin, comme Landvogt d'Alsace.

AA. 212. (Liasse.) — 24 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; allemand.

**1469-1472.** — Contestations entre la ville et l'abbaye de Wissembourg d'une part, et le comte Palatin Frédéric, Oberlandvogt et engagé de la Préfecture. — Lettres de Frédéric IV aux villes et villages de la Landvogtey, notifiant le retrait de la Préfecture des mains de

Frédéric, comte Palatin, et leur ordonnant de reconnaître, comme Oberlandvogt, Louis comte de Veldentz. — Relation de l'ambassade envoyée par les villes d'Alsace à l'Empereur, pour obtenir la révocation de ses ordres contre le comte Palatin. — Conférence tenue à Strasbourg entre les députés des villes d'Alsace et ceux du comte Palatin, qui demandait aux villes de le soutenir contre l'Empereur; refus des villes. — Relation de ce qui s'est dit et passé à Haguenau, lors de la réception de Louis, comte de Veldentz, comme Oberlandvogt. — Traité conclu entre Frédéric, comte Palatin, et Louis, comte de Veldentz, qui se démet de sa charge de Landvogt. — Lettre de Haguenau aux autres villes, pour se justifier d'avoir reconnu le comte Louis comme Oberlandvogt, et demander assistance contre le comte Frédéric. — Lettre de l'Empereur à la ville de Haguenau lui ordonnant de ne conclure aucun traité avec le comte Palatin. — Correspondance entre la ville de Haguenau et le comte Frédéric.

AA. 213. (Porteteuille). — 99 pièces, papier; allemand.

**1469-1476.** Correspondance entre Frédéric, comte Palatin, et Louis, comte de Veldentz, au sujet de divers démêlés, qu'ils conviennent de soumettre à des arbitres. — Lettre du comte Frédéric aux villes d'Alsace, expliquant les motifs de sa querelle avec l'Empereur et le comte de Veldentz. — Mandat impérial, ordonnant de retenir et de remettre au comte de Veldentz toute rente ou redevance appartenant à des partisans du comte Palatin. — Lettres: du comte Palatin à l'Empereur pour se plaindre de la violation de ses droits, et décliner la responsabilité de la guerre si elle a lieu; — du Sénat de Haguenau au comte Louis, annonçant qu'il est prêt à le reconnaître comme Landvogt; — évasive des autres villes. — Correspondance entre Haguenau et le comte Frédéric au sujet d'actes d'hostilité que ce dernier accuse la ville d'avoir commis contre lui. — Instructions données aux députés envoyés par les villes à l'Empereur pour lui exposer la situation pénible dans laquelle elles se trouvent depuis trois ans et qui ne peut se prolonger. — Accommodement pour cinq ans entre Haguenau et le comte Palatin.

AA. 214. (Liasse.) — 12 pièces, papier; 4 pièces, parchemin; allemand.

**1486-1531.** — Nomination de Philippe, l'Ingénu, comte Palatin, comme Oberlandvogt; — il avise Haguenau de sa venue; — conférence secrète entre le Conseil de Haguenau et un envoyé de l'Empereur, chargé d'engager les villes d'Alsace à ne pas reconnaître le comte Palatin comme Landvogt, malgré la nomination officielle; — refus du Conseil de se rendre à cette invitation; — descrip-

tion et récit de ce qui s'est passé à Haguenau, lors de la réception de Philippe, comte Palatin, comme Oberlandvogt. — Réversales données par l'empereur Maximilien portant, que la réserve des droits du comte Palatin, comme engagiste de la Préfecture, insérée dans le serment à prêter à S. M. ne portera aucun préjudice aux droits de la ville. — Lettres patentes de Maximilien, déliant les sujets de la Landvogtey de toute obligation envers Philippe, comte Palatin. — Retrait de la Landvogtey des mains du comte Philippe, par l'empereur Maximilien. — Relation de ce qui s'est traité entre les villes d'Alsace, au sujet de la nomination de Louis, comte Palatin, par l'empereur Charles V. — Réversales données par Louis, comte Palatin, aux villes de la Landvogtey, déclarant que si les députés desdites villes sont venus le recevoir, comme Landvogt à Haguenau, au lieu qu'il eut dû se transporter dans chacune d'elles, cela ne doit en rien préjudicier pour l'avenir à leurs privilèges.

AA. 215. (Liasse.) — 38 pièces, papier; 5 pièces, parchemin; allemand.

**1544-1628.** — Mandat de l'empereur Charles V, ordonnant à tous les sujets de la Préfecture, de reconnaître Frédéric, comte Palatin, comme Oberlandvogt. — Relation de ce qui s'est dit et passé à Haguenau, lors de la réception du comte Frédéric. — Extraits divers tirés des relations de réceptions de Landvogts. — Lettres d'Othon Henri, comte Palatin, avisant le sénat de Haguenau de son avènement, par la mort du comte Frédéric. — Mandat de l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup>, annonçant sa prise de possession de la Landvogtey. — Réversales de Ferdinand I<sup>er</sup>, relativement à la dérogation aux anciens usages, faite par les villes, en venant recevoir le Landvogt à Haguenau. — Instructions données par Ferdinand I<sup>er</sup> au conseil de Préfecture, pour l'administration de la Landvogtey. — Investiture de la Landvogtey par l'empereur Maximilien II, à l'archiduc Ferdinand. — Mesures prises à Haguenau pour la réception de l'archiduc. — Relation de ce qui s'est traité entre les dix villes depuis la mort de Ferdinand, jusqu'à la réception de Maximilien. — Mandat de l'empereur Ferdinand II, nommant l'archiduc Léopold, Oberlandvogt. — Mesures prises par le sénat de Haguenau pour la réception de Léopold.

AA. 216. (Liasse.) — 34 pièces, papier; allemand et français.

**1651-1763.** — Lettre du roi de France Louis XIV, annonçant la nomination du comte d'Harcourt, comme Oberlandvogt ou grand bailli d'Alsace; — correspondance entre les dix villes au sujet de la présentation et de la réception du comte d'Harcourt; — relation des diètes des

dix villes à Schlestadt et à Colmar, et des difficultés avec les agents du roi de France, relativement à la réception du grand-bailli; — nomination du duc de Mazarin, comme grand-bailli; — relation de ce qui s'est traité à Haguenau entre le duc de Mazarin et les députés des 10 villes; — nomination du baron de Montclar, en l'absence du duc de Mazarin; — mémoire sur la présentation et la réception d'un grand-bailli; — lettres d'investiture de la charge de grand-bailli d'Alsace, pour le duc de Choiseul, avec expectative en faveur du comte de Stainville; — relation de la réception du duc de Choiseul.

AA. 217. (Liasse.) — 13 pièces, papier; 9 pièces, parchemin; allemand.

**1325-1486.** — Réversales ou lettres de garde données, lors de leur réception comme Oberlandvogts, à Haguenau, par: Léopold, duc d'Autriche (1325); — Robert le vieux, comte Palatin (1354); — Rodolphe, duc d'Autriche (1357); — Venceslas de Bohême (1358-1378); — Simon Wecker de Deux-Ponts (1392); — Louis, comte Palatin du Rhin (1408-1440); — Frédéric, comte Palatin du Rhin (1451); — Louis, comte de Veldentz (1471); — Philippe, comte Palatin du Rhin (1486). — Inventaire, dressé au XV<sup>e</sup> siècle, des réversales des Ober et Unterlandvogts, depuis 1308 jusqu'à 1471.

AA. 218. (Liasse.) — 21 pièces, papier; 13 pièces, parchemin; allemand et français.

**1504-1784.** — Réversales, données lors de leur réception comme Oberlandvogts, par: — Maximilien, roi des Romains (1504); — Louis, comte Palatin du Rhin (1531); — Frédéric, comte Palatin (1544); — Ferdinand I<sup>er</sup>, empereur (1558); — Ferdinand, archiduc d'Autriche (1566); — Maximilien, archiduc d'Autriche (1605); — Léopold, archiduc (1620); — Henri, comte d'Harcourt, grand-bailli (1653); — Haguenau, pour le duc de Mazarin (1662); — le duc de Châtillon (1754); — le duc de Choiseul (1763); — le maréchal de Stainville (1784).

AA. 219. (Liasse.) — 6 pièces, papier; 4 pièces, parchemin; allemand.

**1373-1397.** — Nominations: par Albert et Léopold, ducs d'Autriche, de Pierre de Horberg, comme Unterlandvogt; — de Burcart Münch de Landescrone, en place de Pierre de Horberg, empêché; — par Léopold, duc d'Autriche, Oberlandvogt, de Rodolphe, comte de Habsbourg, Unterlandvogt; — par Venceslas de Bohême, de Nicolas de Groëstein; — par Jost, margrave de Moravie, de Simon

Wecker, comte de Deux-Ponts; — ratification par Venceslas de la même nomination. — Nomination de Borziboy de Swinar; — ratification par Venceslas; — Borziboy de Swinar, désigne Emich de Linanges, pour remplir, en sa place, les fonctions d'Unterlandvogt; — réversales données par Emich de Linanges, attestant que Haguenau le reçoit comme Unterlandvogt, au nom de l'Empereur, mais sans admettre que la Landvogtey soit engagée à Jost de Moravie.

AA. 220. (Liasse.) — 20 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand.

**1420-1628.** — Louis, comte Palatin; Oberlandvogt, nomme son frère Étienne, sous-landvogt. — Nominations, par Louis, comte Palatin, de: Reinhard de Nyperg; — Jean, Wildgrave de Dune; Unterlandvogts. — Pierre de Talheim, nommé Unterlandvogt, par Frédéric, comte Palatin; — mêmes nominations pour: Gœtz d'Alentzheim; — Jean, Wildgrave de Dune. — Réversales données par l'empereur Maximilien, relativement à la dérogation faite par les villes d'Alsace à leurs anciennes coutumes, en venant recevoir l'Unterlandvogt à Haguenau. — Nomination de Conrad de Rechberg, par Louis, comte Palatin. — État des dépenses faites par Haguenau en frais de repas, cadeaux etc., lors de la réception du comte d'Erpach, comme Unterlandvogt. — Nomination par Ferdinand I<sup>er</sup>, de Nicolas, baron de Bollweiller; — par l'archiduc Maximilien, de Rodolphe, comte de Sultz; — par l'archiduc Léopold, de Louis Ernest, comte de Sultz; — de Vigilius, comte de Spaur et Valor.

AA. 221. (Liasse.) — 18 pièces, papier; 10 pièces, parchemin; allemand.

**1313-1399.** — Réversales ou lettres de garde données, lors de leur réception comme Unterlandvogts, à Haguenau; par: — Jean, fils de Conrad, et Jean, fils de Jean, seigneurs de Lichtenberg (1323); — Henri de Vinstingen et Albert Hummel de Lichtenberg (1323); — Rodolphe, margrave de Baden (1325); — Rodolphe Jean et Ottmann d'Ochsenstein (1328); — Ulrich, comte de Wurtemberg (1330); — Hugues de Hohenberg (1350); — Hugues de Dierstein (1354); — Stilas de Witenmüle (1359); — Frédéric, duc de Teck (1359); — Jean de Wessenberg (1363); — Ulrich de Vinstingen (1367); — Huwart de Eltern (1367); — Burcart Münch de Landescrone (1373); — Simon Wecker, comte de Zweibrücken (1390); — Habart de Hertenberg (1393); — Emich de Linanges (1397); — Dietrich de Witenmülen (1397); — Frédéric de Linanges (1399).

AA. 222. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier ; allemand.

**1410-1493.** — Réversales données lors de leur réception comme Unterlandvogts, par : Walther de Thann (1410) ; — Frédéric de Fleckenstein (1427) ; — Étienne, comte Palatin du Rhin (1429) ; — Emich, comte de Linanges (1436) ; — Reinhard de Nyperg (1440) ; — Jean, Wildgrave de Dune (1445) ; — Frédéric de Zweibrücken (1471) ; — Craft, comte de Hohenlohe et de Zichenheim (1486) ; — Jacques de Fleckenstein (1493).

AA. 223. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier ; allemand.

**1504-1621.** — Réversales données comme Unterlandvogts, par : — Gaspard, baron de Morimont (1504) ; — Jean-Jacques, baron de Morimont (1521) ; — George, baron d'Erpach (1531) ; — Conrad de Rechberg (1537) ; — Henri de Fleckenstein (1544) ; — Eberhard, comte d'Erpach (1555) ; — J.-Th. Waldner de Freudenstein (1558) ; — Nicolas, baron de Bollwiller (1561) ; — George, baron de Königseck (1589) ; — Frédéric, comte de Fürstenberg (1592) ; — Louis, comte de Fürstenberg (1615) ; — Charles, comte de Sultz (1621).

AA. 224. (Liasse.) — 37 pièces, papier ; 3 pièces, parchemin ; allemand et français.

**1351-1762.** — Nomination par Hugues de Hohenberg, Unterlandvogt, de Jean de Ramstein, aux fonctions de Schultheis ou prévôt impérial à Haguenau. — Nominations comme prêteurs, par Philippe, comte Palatin, de : Henri de Romberg ; — Ganglof de Mittelhussen. — Relation de ce qui s'est dit et passé à Haguenau lors de la réception de Jean-Eberhard Köth de Wandscheid, comme Schultheis. — Supplique à l'Empereur, à l'effet de faire nommer un prévôt, pour ne pas interrompre le cours de la justice. — Nomination par Louis XIV, de Jacob Menweg, comme prêteur royal. — Nomination de Walther-Joseph de Gail ; — présentation et réception du prêteur. — Nomination de Louis-Ignace de Gail. — Édit royal concernant les droits et prérogatives du prêteur royal.

AA. 225. (Liasse.) — 41 pièces, parchemin ; allemand.

**1350-1399.** — Réversales données à la ville de Haguenau, lors de leur réception comme Schultheis, par : — Cunze Richter von Horwe ; — Jean de Ramstein ; — Heinrich de Meckingen ; — Heinrich Swap, échanson de l'empereur Charles IV ; — Stiflan de Witenmüle ; — Hensele Howmesser ; — Lutzeman de Rettersdorf ; — Pierre Pfünck de Sünckhoffen ; — Wolmar de Wickersheim ; — Jo-

hannes von Dankratzheim ; — Berthold Schenke ; — Jean de Lichtenberg ; — Göbel von Hert ; — Jean de Wickersheim ; — Dietrich de Wasselnheim ; — Jean d'Oberkirch ; — Wendel von Hertenberg ; — Albrecht von Erlickheim ; — Johannes Holderböme ; — Johannes von Oappelburne ; — Eberhard de Ramberg ; — Hans von der Witenmülen.

AA. 226. (Liasse.) — 31 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; allemand.

**1400-1490.** — Réversales données à Haguenau, lors de leur réception comme Schultheis, par : — Wolmar de Wickersheim ; — Berthold de Wickersheim ; — Burcard de Mülheim ; — Friedrich zum Steine ; — Gerlach von Göwersheim ; — Helfrich von Wisen ; — Hans von Altorf, dit Wolleslaher ; — Wendel von Eschenowe ; — Heintze von Falckenstein ; — Antoine de Hornberg ; — Rafan von Dalheim ; — Henri Holtzapfel de Herxheim ; — Jacques de Fleckenstein ; — Henri de Ramberg ; — Ganglof de Mittelhusen ; — Henri de Fleckenstein.

AA. 227. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; allemand.

**1504-1665.** — Réversales données à la ville, lors de leur réception comme Schultheis, par : — Wolfgang d'Andelowe ; — Wilhelm von Andelowe ; — Balthazar de Falkenstein ; — Wilhelm Krantz von Geispoltzheim ; — Adrian von Mittelhusen ; — Michael von Ampringen ; — Adam Kammerer von Worms ; — Friederich von Wangen zu Geroldseck am Wasichin ; — Otto de Sultz ; — Philippe Wolf de Fleckenstein ; — Eberhard Köth de Wandscheid ; — George von Steine von Reichensteine ; — Henri Holtzapfel de Herxheim ; — Fr. Victor Kleckler de Münchenstein ; — Christophe de Wangen ; — Jean Frédéric de Wangen.

AA. 228. (Liasse.) — 92 pièces, papier ; 6 pièces, parchemin ; allemand et français.

**1418-1789.** — Traité entre les villes de la Landvogtey, qui s'engagent par serment à se secourir mutuellement et à ne pas se laisser détacher de l'Empire. — Comptes des recettes et dépenses du receveur de la Landvogtey. — Impôt sur les feux que l'empereur Maximilien voulait établir dans la Landvogtey, et dont le produit devait servir à la dégager des mains des comtes Palatins. — Demandes de places pour des emplois vacants à la préfecture. — Arrêt du Conseil d'État qui supprime les charges de conseillers de la Landvogtey. — Projet de transaction, entre le magistrat de Haguenau et les officiers de la Landvogtey. — Mémoires et lettres des 10 villes à l'effet de soutenir leurs anciens privilèges, contre le projet de changer l'orga-

nisation des municipalités. — Correspondance entre les villes d'Alsace, à l'occasion de la nomination du prince de Montbarey, comme grand-bailli. — Élection de députés aux États-généraux.

AA. 229. (Liasse.) — 34 pièces, papier; allemand et français.

**1712-1752.** — Contestation entre le duc de Châtillon, Oberlandvogt, et G. de Hatzel, Unterlandvogt, d'une part et L. de Gail, préteur royal à Haguenau, d'autre part, au sujet du droit de préséance, lors du renouvellement du magistrat; — plaidoiries et répliques, devant le Conseil Souverain d'Alsace. — Litige entre le duc de Châtillon et G. de Hatzel; — lettres patentes de Louis XIV, qui érigent la charge de sous-bailli en fief masculin, en faveur de G. de Hatzel; — requête du duc de Châtillon tendant à faire rapporter les lettres d'inféodation de Hatzel; — mémoires et réponses des deux parties; — arrêts préparatoires du Conseil d'État; — lettres patentes de Louis XV, qui révoquent les lettres d'inféodation de la charge de lieutenant-bailli, accordées à Gaspard de Hatzel.

AA. 230. (Liasse.) — 18 pièces, papier; allemand et français.

**1656-XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Mémoires du magistrat de Haguenau au comte d'Harcourt, sur les droits et privilèges de la ville. — Mémoire exposant les droits du roi de France sur la Landvogtey. — État des revenus de la grande-préfecture en 1688. — Mémoire sur l'origine de la préfecture, les droits et prérogatives du Landvogt. — Série chronologique des Landvogts. — Mémoires: exposant tous les droits cédés à la couronne de France par le traité de Munster; — sur la réception des Landvogts; — sur la juridiction, les revenus, offices, etc., du grand-bailli et du sous-bailli; — concernant la charge de grand-bailli; — relatif aux droits féodaux en Alsace.

AA. 231. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; allemand.

**1347.** — Diplôme de Charles IV, roi des Romains, par lequel ce prince s'engage à ne jamais donner ni engager, ni démembrer de l'Empire, les villes de Colmar, Sélestadt, Haguenau, Obernai, Rosheim, Mulhouse, Kaysersberg, Türckheim, et Munster au val de Saint-Grégoire. Vidimus de 1347 par Arnolt de Ratperg, bourgmestre de Bâle.

AA. 232. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; allemand.

**1348.** — Lettres de Charles IV, roi des Romains, adressée aux villes de Haguenau, Colmar, Sélestadt, Mulhouse et Obernai, par lesquelles ce prince; considérant

que soit par condescendance, soit par oubli, il a pu accorder quelquefois des lettres contraires aux intérêts des dites villes, leur ordonne de n'avoir aucun égard à l'avenir, aux lettres émanant de lui, qui pourraient porter atteinte à leurs droits, coutumes et privilèges et aux promesses qu'il leur a faites.

AA. 233. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; allemand.

**1349.** — Diplôme de Charles IV, roi des Romains, qui prolonge pour cinq années consécutives, l'exemption accordée précédemment par ce prince, aux villes de Haguenau, Rosheim, Obernai, Sélestadt, Colmar et Mulhouse, de toutes contributions, redevances, dons et rentes dues par ces villes au roi des Romains et à l'empire, et ce, à partir de l'expiration du privilège précédemment octroyé.

AA. 234. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier; allemand.

**1360-1365.** — Mandat de l'empereur Charles IV, ordonnant aux villes de Haguenau, Colmar, Wissembourg, Sélestadt, et autres de la haute et basse Alsace, de supprimer leurs « Pfalburger », en conséquence d'une loi récemment rendue et générale pour tout l'Empire. — Diplôme de Charles IV, qui accorde, par grâce spéciale, aux villes de Haguenau, Colmar, Sélestadt, Wissembourg, Ehenheim, Rosheim, Kaysersberg, Türckheim, Munster et Mulhouse, le droit d'avoir des Pfalburger, à l'égal de Strasbourg. — Lettre de Charles IV, au Sénat de Colmar, lui recommandant de tenir à la disposition de l'Empereur, une somme de 3400 florins que les villes d'Alsace devaient payer.

AA. 235. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; allemand.

**1391.** — Mandat de Venceslas, roi des Romains, aux villes d'Alsace, leur annonçant que beaucoup de plaintes s'étant élevées contre les échevins chargés de rendre la justice, par la raison que ceux-ci ne devant être pris que dans les familles nobles, sont souvent incapables ou trop jeunes; il a ordonné à Rodolphe, abbé de Murbach, Landvogt, de faire élire des échevins parmi la bourgeoisie, lorsqu'il ne s'en trouverait pas de capables dans les familles nobles.

AA. 236. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; allemand.

**1414-1418.** — Diplôme de Sigismond, roi des Romains, confirmant aux villes d'Alsace: Haguenau, Colmar, Sélestadt, Wissembourg, Oberehenheim, Kaysersberg, Mulhouse, Türckheim, Munster, Rosheim et Seltz, tous leurs anciens privilèges et notamment celui de ne pouvoir

être engagées ni séparées de l'Empire. — Diplôme de Sigismond, daté de Haguenau, qui promet de nouveau, aux villes d'Alsace, de ne jamais les engager, ni les séparer de l'Empire. — Réversales données réciproquement par les villes de la Landvogtey, promettant de se soutenir mutuellement en cas d'agression.

AA. 237. (Liasse.) — 6 pièces, papier; allemand.

**1425.** — Diplôme de Sigismond, empereur des Romains, qui, sur la supplique des bourgeois des villes impériales d'Alsace, confirme l'ancien usage et privilège dont ils jouissent de faire juger par l'une d'entre elles, les causes d'entre l'une des dites villes d'une part, et le Landvogt ou son lieutenant, d'autre part, et de les faire juger par l'Empereur, lorsque ces causes concernent l'ensemble des villes en commun.

AA. 238. (Liasse.) — 4 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand.

**1447-1480.** — Lettres missives de Frédéric IV exposant que le comte Palatin Louis, engagiste de la préfecture, demande la quittance impériale pour pouvoir percevoir la « Reichssteuer » ou contribution des villes; mais, comme l'Empereur croit que cette contribution revient à l'Empire et non à la Landvogtey, qui a ses revenus particuliers, il prie les villes d'Alsace de lui fournir tous les éclaircissements nécessaires. — Diplôme de Frédéric IV, portant confirmation générale de tous les privilèges des villes de la Landvogtey. — Lettre de l'empereur Frédéric aux villes d'Alsace, les invitant à envoyer sans délai leur contingent en hommes et en chevaux, pour la guerre contre les Turcs. — Mandat de l'empereur Frédéric, défendant aux villes de la Landvogtey d'entrer dans aucune alliance, sans son agrément. — Lettres de Frédéric IV, annonçant aux villes de la préfecture, qu'il leur confirme leurs anciens privilèges et leur promet aide et assistance, en cas de besoin.

AA. 239. (Liasse.) — 13 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand et français.

**1521-XVIII<sup>e</sup> siècle.** — Diplômes de l'empereur Charles V, incorporant la ville de Landau à la Landvogtey; — confirmant les anciennes franchises de la noblesse en Alsace. — Lettre des 10 villes à l'Unterlandvogt, par laquelle elles déclarent n'être soumises qu'à l'Empereur et au Landvogt nommé par lui, et non aux autres membres de la maison d'Autriche. — Inventaire du 17<sup>e</sup> siècle, de toutes les chartes communes aux villes de la Landvogtey et déposées à Sélestadt. — Ordonnance du roi Louis XV, réglant le renouvellement des magistrats dans les villes et

communautés d'Alsace. — Mémoire pour prouver que Seltz et Hagenbach, encore détenus par la maison Palatine, faisaient partie de la Landvogtey d'Alsace, et doivent appartenir à la France.

AA. 240. (Liasse.) — 26 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; allemand.

**1462-1494.** — Colmar décline la charge d'une ambassade près du comte Palatin, au sujet des contestations des villes avec lui. — Réunion des villes à Sélestadt, relativement aux affaires de guerre. — Relation de ce qui s'est traité à la diète de Nurenberg, au sujet de la guerre contre les Turcs. — Réunion des villes à Strasbourg, pour traiter des affaires de Mulhouse et des événements du temps. — Résumé des séances de la diète d'Esslingen, relative à la guerre contre les Turcs. — Résolutions arrêtées dans une réunion à Sélestadt, au sujet des troupes que les villes entretenaient au service de l'Empereur. — Décision prise à la diète de Ratisbonne de lever une armée de 400,000 hommes contre les Turcs.

AA. 241. (Liasse.) — 122 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand.

**1500-1598.** — Diète de Constance; réponse des États aux communications de l'Empereur, entre autres au sujet de la paix avec la France. — Diète convoquée à Augsbourg, pour fournir à l'Empereur les moyens de recommencer la campagne en Italie. — Relation de ce qui s'est traité à la diète de Worms, au sujet des entreprises du roi de France en Italie. — Diètes de Nurenberg et d'Esslingen; — invasion des Turcs; — Luther; — monnaie; — doléances des villes. — Réunions des États d'Alsace à Strasbourg; — mesures à prendre pour la sûreté du pays et la tranquillité publique; — invasion et passages de troupes françaises; — règlement pour les bouchers et taxation de la viande; — règlement pour la vente des grains; — troupes indisciplinées qui, remontant le Rhin, menacent le pays; — élection de J. de Brandebourg, comme administrateur de l'évêché de Strasbourg.

AA. 242. (Liasse.) — 143 pièces, papier; allemand.

**1600-1631.** — Relation de ce qui s'est traité à la diète de Worms, relativement aux villes d'Alsace. — Diète monétaire tenue à Worms. — Réunions des villes d'Alsace à Strasbourg et Colmar; — préséance réclamée par la noblesse; — contributions; — monnaies; — réversales du Landvogt. — Relation de ce qui s'est traité, au sujet de la guerre de Hongrie. — Réunion à Worms des États du cercle du Rhin; — affaires de religion; — guerre contre les Turcs; — guerre de Hongrie. — Réunions des villes d'Alsace à

Strasbourg, Obernai et Molsheim; — affaires de religion; — contributions; — subsides demandés par l'Empereur; — passage de troupes étrangères; — monnaies.

AA. 243. (Liasse.) — 102 pièces, papier; allemand.

**1649-1650.** — Réunion à Nurenberg des représentants des diverses puissances et États pour traiter des conditions définitives de la paix; — correspondance des villes d'Alsace avec leurs députés; — contribution de 5 millions de thalers à payer à la Suède; — évacuation des places occupées par les troupes françaises en Alsace; — évacuation de Frankenthal; — doléances des villes, principalement de Haguenau et Landau, au sujet des charges qui pèsent sur elles, par suite de la garnison qu'elles sont obligées d'entretenir.

AA. 244. (Liasse.) — 75 pièces, papier; allemand.

**1645-1653.** — Réunion des villes à Strasbourg, pour aviser aux moyens de défendre les intérêts des 10 villes aux congrès de Munster et Osnabrück. — Relation de ce qui s'est traité à Worms, pour tirer le pays de l'état désastreux où il se trouvait. — Réunions des villes à Strasbourg; — passages de troupes; — sûreté du pays. — Diète de Mayence; — griefs des divers États contre la couronne de France, au sujet de la non-exécution du traité de paix.

AA. 245. (Liasse.) — 151 pièces, papier; allemand.

**1653.** — Diète de Ratisbonne; copie des pièces présentées au congrès; — restitution du duché de Poméranie, réclamée à la Suède; — contestations entre les maisons de Nassau-Saar-Werden et Nassau-Katzenellenbogen; — réclamations de divers princes et seigneurs; — réorganisation du tribunal aulique de Spire; — répartition des contributions de guerre; — les villes d'Alsace demandent conseil à la diète, sur la conduite à tenir pour la réception du grand-bailli nommé par la France; — relation des conférences des députés des 10 villes avec l'ambassadeur de France, M. de Vautorte; — capitulation de Ferdinand III, lors de son élection comme Empereur, d'après laquelle les villes d'Alsace étaient simplement placées sous le protectorat de la France.

AA. 246. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 132 feuillets; allemand.

**1651-1654.** — Protocoles de diverses réunions des villes d'Alsace; — répartition des frais d'entretien de députés à Munster et à Osnabrück; — frais de guerre; — affaires intérieures de la Landvogtey; — conservation des

privileges; — conférences sur la présentation et le mode de réception du comte d'Harcourt, nommé grand-bailli.

AA. 247. (Liasse.) — 119 pièces, papier; allemand.

**1655-1682.** — Diète de Francfort; — lettre des députés de Haguenau; habitants protestants; — indemnités de guerre. — Réunions des villes à Strasbourg et Ober-eenheim. — Diète de Ratisbonne; réclamations des villes d'Alsace, au sujet de leurs privilèges menacés par la France; — débats sur les droits de la Landvogtey; — mémoires et répliques; correspondance des 10 villes avec leurs députés.

AA. 248. (Liasse.) — 84 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; allemand.

**1367-1493.** — Correspondance des villes d'Alsace, entre elles et avec divers; — péages; — diète de Nurenberg; — réunions des villes; — députation à l'Empereur, au sujet du comte Palatin dépossédé de la Landvogtey; — convention entre les électeurs du Rhin, à l'effet de n'admettre dans leurs terres que leurs propres monnaies; — copies de diverses pièces concernant Mulhouse; prétentions sur elle du duc de Bourgogne; les villes d'Alsace et de la Suisse aident à payer ses dettes.

AA. 249. (Liasse.) — 32 pièces, papier; allemand.

**1511-1598.** — Correspondance des villes; — lettres de l'empereur Maximilien, demandant l'envoi de délégués, à Wissembourg, pour traiter avec les commissaires de S. M.; — franchise réciproque des successions et héritages, entre Colmar et Haguenau; — diètes monétaires; — affaire particulière entre des bourgeois de Landau et des habitants de Strasbourg; — troubles provoqués par la nomination de G. de Brandebourg, à l'évêché de Strasbourg; — subsides demandés pour la guerre contre les Turcs.

AA. 250. (Liasse.) — 48 pièces, papier; allemand.

**1600-1632.** — Correspondance entre les villes d'Alsace; — assistance à prêter à Rosheim dans son débat avec le Landvogt et la commission impériale nommée à ce sujet; — avance en poudre demandée par la Landvogtey; — diète de Worms; — difficultés entre les villes au sujet de la ratification des pleins-pouvoirs des députés aux diètes et réunions; — plaintes contre la douane de Strasbourg; — Obereenheim donne des renseignements sur la Stadtsteuer et sur la manière dont elle la paye.

AA. 251. (Liasse.) — 154 pièces, papier; allemand.

**1647-1648.** — Traités de Munster et d'Osnabrück; — correspondance des villes entre elles au sujet des mesures à prendre; — mémoire soumis aux plénipotentiaires, pour prouver que les 10 villes dépendent immédiatement de l'Empire, et que la maison d'Autriche n'a aucun droit de propriété sur la Landvogtey; — correspondance des députés des 10 villes au congrès; renseignements sur la marche des négociations, et demande instante de fonds pour se créer des appuis parmi les plénipotentiaires; — Haguenau engage diverses rentes et les ornements d'église, pour subvenir aux frais de la députation; — 5 millions de thalers d'indemnité de guerre accordés à la Suède; — publication de la paix.

AA. 252. (Liasse.) — 156 pièces, papier; allemand.

**1649-1684.** — Correspondance des 10 villes; — au sujet du traité de paix; — comptes à régler entre elles; — évacuation du pays par les troupes étrangères; — indemnités; — réversales du comte d'Harcourt, grand-bailli; — difficultés à cause de la réception du grand-bailli; — lettre à l'Empereur, au sujet de la position faite à la Landvogtey et aux vexations qu'elle subit de la part de la France; — lettre de Haguenau aux autres villes, leur demandant de faire cause commune avec elle, pour défendre les biens des maladreries et hospices, réclamés par les chevaliers de Saint-Lazare.